

Eriger la raison et la conscience individuelle en juges suprêmes de la vie, c'est laisser l'homme sans défense devant ses convoitises et ses appétits déchainés.

Le Canada

Si personne ne se plaisait à entendre du mal de son voisin, personne ne se plairait à en dire.

VOL. XXVIII — No 112

Beau et frais. — Averses locales.

MONTREAL, VENDREDI 15 AOUT 1930

Max: 64; Min: 56.

PRIX: TROIS SOUS

LE R-100 SERA A CARDINGTON A 6 HEURES CE SOIR

Les officiers croient pouvoir se rendre en moins de 48 heures

Au-dessus de l'océan

Le grand dirigeable file à une vitesse de 75 à 90 milles à l'heure

(Cable de la Presse Associée)

Cardington, Ang., 14. — L'attention générale était tournée aujourd'hui vers les progrès constants que faisait le dirigeable R-100 dans son envol vers sa base.

Les nouvelles, qui parviennent du R-100 au ministère de l'air, sont immédiatement transmises au ministère de Cardington. On accueille avec joie la nouvelle que le grand dirigeable s'en vient avec une grande vitesse malgré qu'un de ses moteurs ne fonctionne pas.

On croit que le R-100 établira un nouveau record pour le temps de la traversée de l'ouest à l'est. Les rapports arrivent à intervalles réguliers, et du dirigeable et des navires, qui le rencontrent en pleine mer.

Le "Montclair", le "Laurentic" et l'"Empress of Australia" ont signalé la présence du dirigeable au-dessus de l'océan. Le R-100 était à 112 milles à l'est du détroit de Belle-Isle lorsque l'"Empress of Australia" l'aperçut.

Le R-100 est parti du mât d'ancrage à Saint-Hubert, près de Montréal, à 9.26 heures (heure avancée de l'Est), hier soir. A bord il y a l'équipage qui se compose de 44 personnes et de plus il y a 13 passagers, dont deux observateurs officiels et un groupe de représentants de journaux.

Le départ s'est effectué 13 jours après son arrivée au Canada après une traversée rapide en 78 heures et 31 minutes, ce qui constituait aussi un record.

Le dirigeable a subi trois accidents pendant sa visite au Canada. Deux déchirures de l'enveloppe se produisirent et un moteur s'est mis à mal fonctionner. On n'a pas pu faire les réparations au moteur à temps pour l'heure fixée du départ pour Cardington. Le commandant R. S. Boothby décide de se fier aux cinq autres moteurs qui restaient.

EN PLEINE MER
par E. W. Grange, correspondant de la Presse Associée et de l'Agence Reuters de Londres.

A bord du R-100, 14. — Le dirigeable survolait l'Atlantique, ce soir, et tout faisait prévoir que le dirigeable établirait un record pour la traversée vers l'est.

Le dirigeable se tient constamment à une vitesse, qui varie de 75 à 90 milles à l'heure, et les officiers sont convaincus d'arriver à Cardington, port d'attache du dirigeable, à minuit demain, soit à 6 heures du soir, vendredi soir, temps ordinaire de l'est.

Les officiers croient que le R-100 atteindra Cardington le plus tard samedi matin à 3.25 heures s'il survient des vents contraires.

Les passagers sont enchantés de leur randonnée à bord du plus grand dirigeable du monde. Le R-100 est stable et ce matin lorsqu'on servait des oeufs aux passagers on pouvait à peine sentir un petit frémissement de ce grand vaisseau aérien.

Les passagers ne cessent pas de s'étonner de la stabilité du dirigeable. La seule chose qui manque aux voyageurs est une cigarette. On sait qu'il est strictement défendu de fumer à bord du dirigeable à cause du danger d'explosion de l'hydrogène, qui remplit les ballonnets.

Le dirigeable est enveloppé de la lumière électrique et tout comme dans un grand restaurant de Piccadilly on se sert de la cuisine chaude au service de la table. Les passagers mangent de la soupe et des légumes. Les serviettes sont de couleur et de qualité et vraiment l'on ne se croirait pas en plein Atlantique.

Ce soir la lune resplendissait dans la nuit froide et le grand dirigeable s'en allait à toute vitesse sans bruit.

On a obtenu un plein succès aujourd'hui en captant l'eau des nuages. Le dirigeable est passé au-dessus du détroit de Belle-Isle un peu après-midi, maintenant une vitesse moyenne de 70 milles à l'heure.

Dans les premières huit heures de son voyage le dirigeable a couvert une distance qu'il avait pris vingt-quatre heures à couvrir dans son envol vers le Canada. Le dirigeable est aussi exempt de vibrations que lorsqu'il était à son mât d'ancrage à Saint-Hubert.

LA RADIO

Londres, 14. — Le dirigeable R-100 s'en vient en Angleterre du Canada en Angleterre a envoyé un message par radio au ministère de l'air ce soir à 6 heures, (temps du midi). Les officiers, 1 heure temps de l'Est, disant que le dirigeable allait bon train avec seulement trois moteurs en marche. Il donne sa position comme suit: 51.40 degrés de latitude nord et 52.30 degrés de longitude ouest.

Le dirigeable se trouvait à environ 160 milles au sud-est du détroit de Belle-Isle et suivait la même route suivie lors de son envol vers le Canada, il y a deux semaines.

Le dirigeable disait qu'il volait à 1300 pieds d'altitude et que la température était à 53 degrés et très belle. Il faisait alors 55 noeuds à l'heure.

A BORD DU R-100

A bord, le 14. — Le dirigeable R-100 s'en retourne vers l'Angleterre à une vitesse, telle que l'on croit qu'il arrivera à Cardington à minuit, ven-

TRAITE AUSTRALIEN PAS SI MAUVAIS

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Victoria, C.A., 14. — Une délégation de manufacturiers s'est rendue auprès du premier ministre Talmie aujourd'hui pour obtenir l'assurance que lors de sa visite à Ottawa, M. Talmie insistera auprès de M. Bennett, pour que ce dernier fasse une déclaration publique, à l'effet que le traité australien ne sera pas changé, pour ce qui regarde le bois, le papier et le saumon en conserve. M. Talmie a promis de s'occuper de la chose.

BRILLANTE FETE DONNEE DANS LA CAPITALE DU PAYS

L'hon. Bennett assiste à la fête donnée par Lord Willingdon avec l'hon. M. King

LE BARREAU

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 14. — Le premier événement important de la vie sociale de la capitale s'est déroulé à Rideau Hall aujourd'hui, lorsque Son Excellence le Gouverneur général, Lord Willingdon accompagné de Lady Willingdon a reçu une fête du jardin. Cet événement a ordinairement lieu le 3 juin mais à cause de l'absence du gouverneur général à cette date, il avait été remis.

Parmi les trois mille invités on remarquait les 200 délégués du barreau britannique, du barreau irlandais et français, qui viennent assister à l'assemblée annuelle de l'association du barreau canadien.

La présence de plusieurs ministres du nouveau gouvernement et de plusieurs membres du cabinet, qui vient de se retirer, attirait l'attention. L'honorable R. B. Bennett était accompagné de sa sœur Mlle Mildred Bennett et de l'honorable Mackenzie King.

Parmi les invités on remarquait Sir Robert Borden accompagné de Lady Borden et de Lady Perley.

UN AUTRE RECORD EN TRAIN D'ETRE ETABLI SUR L'EAU

Le paquebot Empress of Japan part de Yokohama pour Vancouver GRANDE VITESSE

L'Empress of Japan veut couvrir en moins de 17 jours la distance de 4,814 milles

(Dépêche de la Presse Associée)

Yokohama, Japon, 14. — Cherchant à abaisser l'ancien record de sept jours pour la traversée de l'océan Pacifique, le paquebot du Pacifique Canadien, l'Empress of Japan est parti d'ici, à 6 heures ce soir (1 heure du matin, temps du Pacifique) pour Vancouver, dans son premier voyage entre ces deux ports.

L'Empress of Japan doit arriver au Canada avant le 22 août pour briser le record de l'Empress of Canada, qui appartient aussi au Pacifique Canadien. En juin 1923 l'Empress of Canada avait couvert la distance entre Yokohama et Vancouver en huit jours, dix heures et 53 minutes, soit une moyenne de 20.6 noeuds à l'heure pour la distance de 4,814 milles.

Le nouveau paquebot a été construit pour faire 21 noeuds à l'heure et dans les essais il a fait sans difficulté 23 noeuds à l'heure. Il a été construit à Glasgow au coût de \$7,500,000 et a été lancé en décembre dernier. Il jauge 26,000 tonnes.

Dans son premier voyage le paquebot Empress of Japan a fait une croisière dans l'Orient en passant par le canal de Suez.

PROUESSE D'UN AVIATEUR CANADIEN

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Windsor, Ont., 14. — M. R. Peterson, pilote instructeur à l'aéroport Walker vient d'accomplir un fait qu'on n'avait pas encore enregistré dans les annales de l'aviation canadienne. Il est le premier pilote canadien à boucler la boucle à l'envers. C'est une prouesse très difficile dans l'aviation.

dredi, soit 6 heures du soir, temps de l'Est.

Un fort vent a quelque peu retardé la marche du grand vaisseau aérien durant la journée mais le R-100 reprendra le temps perdu, car il file dans le moment à 90 milles à l'heure. Il espère se tenir à une vitesse de 75 à 90 milles.

A ST-HUBERT

Aéroport de St-Hubert, 14. — A 7 heures, heure avancée ce soir, le R-100 était à une distance approximative de 600 milles au sud-est du détroit de Belle-Isle. Le dirigeable a envoyé le message suivant à l'aéroport: Position 55.30 degrés de latitude nord, 44.10 degrés de longitude ouest. Vitesse 55 noeuds. Vent: 12 milles à l'heure. Altitude: 1700 pieds. Température: 51 degrés. Nuageux.

TOUT A ETE FAIT AU DESASTRE PRES DE BROCKVILLE

Il reste encore plusieurs cadavres sous les débris au fond du fleuve

A OTTAWA

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Brockville, 14. — Le capitaine T. D. Caldwell, du ministère des travaux publics, qui a dirigé les opérations du sauvetage ici, à la suite de l'explosion qui a détruit le J.B. King, il y a quelques temps, est retourné à Ottawa convaincu, a-t-il dit, que tous les efforts possibles avaient été faits pour retrouver les cadavres des victimes.

Treize cadavres ont été retrouvés mais on n'en a pas retrouvé depuis plus d'un mois. On croit que les autres cadavres sont au fond de l'eau, retenus par de lourdes pièces de machinerie tordues par la force de l'explosion.

Le ministère des travaux publics a dépensé environ \$8,000 dans ses efforts pour retrouver les cadavres des victimes du désastre de Brockville, a-t-on dit ici. Un monument sera élevé en mémoire des morts dans cet accident. Une plaque, portant les noms des victimes, sera placée sur le monument, qui indiquera l'endroit où l'accident est arrivé.

LE CANADA SAURA TOUT CE QUE LES INDES DEMANDENT

Sir John Simon, président de la commission des Indes parlera à la radio

Etude sérieuse

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 14. — Sir John Simon, président de la commission statutaire des Indes, donnera au public canadien une bonne vue d'ensemble de toute la question des Indes, lundi soir prochain à la radio. Sir John Simon parlera à Toronto et son discours sera irradié dans tout le Canada.

Ce discours sera fait à la suggestion de Son Excellence le gouverneur général et du premier ministre, qui ont parlé de l'intérêt que cette question soulève au Canada.

Sir John était à Ottawa aujourd'hui avec un groupe de membres du barreau anglais, qui s'en vont à Toronto pour assister à l'assemblée annuelle de l'association du barreau canadien.

Comme président de la commission des Indes, Sir John Simon a étudié depuis deux ans et demi le problème d'un statut politique pour les Indes.

LE VENT RANIME LES FEUX DE LA SASKATCHEWAN

On n'attend plus maintenant que l'aide d'une pluie abondante

2 nouveaux feux

Le vent violent lance des tisons partout causant de nouveaux incendies

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Prince-Albert, 14. — Un vent et les rayons ardents du soleil ont ranimé les feux de forêts, au nombre de plus de vingt, qui ravagent le nord de la Saskatchewan. Le feu est complètement hors de contrôle et on se fie maintenant sur la pluie pour arrêter les flammes.

Les rapports par radio annoncent un nouveau feu aujourd'hui, au lac Munn, à 30 milles à l'est du lac la Ronge. Le vent pousse les flammes vers les cimes des arbres qui de là, se propagent rapidement au loin.

Le vent était si violent aujourd'hui que les flammes ont passé par-dessus le petit lac Moose. Le vent transportait des tisons un peu partout allumant sans cesse de nouveaux incendies.

On ne peut atteindre certaines parties de la région ravagée ni par canot ni par avion, et on doit attendre la pluie pour éteindre les flammes. Le service de protection de la forêt a envoyé dans la région tous les hommes et tout le matériel dont il pouvait disposer.

Un rapport par radio, venant de la base du lac Ladder annonçait aujourd'hui un autre incendie dans cette partie de la province. Les pronostics de la température n'annonçaient pas de pluie d'ici encore quelques temps, aujourd'hui.

RUMEURS NIEES PAR LE CARTEL DU BLE

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 14. — On a nié aujourd'hui que le cartel du blé des provinces de l'Ouest se limiterait à la vente de la seule récolte de blé de 1930, à l'exclusion des autres grains.

Le cartel est toujours occupé des autres grains en même temps que le blé, et on suivra la même politique cette année, a-t-on déclaré aux bureaux du cartel, cet après-midi.

Les rumeurs circulant dans la ville de Chicago aujourd'hui que le cartel ne s'occuperait que de la vente du blé cette année. On a aussi nié aux bureaux du cartel que l'on avait approché les gouvernements des provinces de l'Ouest pour leur faire garantir la vente de la récolte de 1930.

AUCUN ESPOIR DE SAUVER LA VIE AUX 47 MINEURS

LES EQUIPES DE SECOURS TRAVAILLENT FIEVREUSEMENT AU SAUVETAGE A LA MINE DE PRINCETON

LES GAZ

ON IGNORE ENCORE A QUELLE PROFONDEUR LES MINEURS SE TROUVENT RETENUS CAPTIFS

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Princeton, Col.-Anglaise, 14. — Les équipes de secours travaillent fiévreusement pour sauver les 47 mineurs emprisonnés dans la mine Blakely, de la Coalmont Coal Company, à Coalmont, à la suite d'une explosion qui s'est produite dans la mine hier soir.

Les sauveteurs creusent une galerie de secours dans la puits principal un peu au-delà de l'endroit où les hommes sont emprisonnés. Il y a eu un éboulement dans la puits principal et c'est probablement les débris qui ont tué les deux hommes dont on a retrouvé les cadavres. Le seul mineur qui a pu se sauver jusqu'ici avait pu sortir de la mine avant que l'éboulement se produise.

L'explosion s'est produite à 7 heures hier soir, alors que 50 hommes étaient au travail dans la mine. On croit que l'explosion s'est produite à plusieurs cents pieds sous terre mais on ne le saura exactement que lorsque l'on aura déblayé le puits principal bloqué à 300 pieds de la surface.

Le travail de sauvetage se fait sous la direction du gérant de la mine, M. Georges Murray et de l'inspecteur des mines, M. John Biggs de Princeton. Les équipes de secours ont dû surmonter les difficultés de la production de gaz à la suite de l'explosion. On envoie de l'air frais dans la mine au moyen de boyaux.

Des médecins de toutes les municipalités environnantes sont sur les lieux et tiennent tout préparé, pour prendre soin des hommes aussitôt qu'ils seront sortis de la mine. Ce soir on conservait de moins en moins d'espoir de retirer vivants les 47 mineurs qui sont emprisonnés dans la mine. Ils seront probablement tous asphyxiés.

LE PRESIDENT
Vancouver, 14. — M. W. J. Blake Wilson, président de la Blakely Mining Company, propriétaire de la mine de Coalmont, où il s'est produit une explosion hier, se tient en communications constantes avec la mine depuis le matin. M. Blakeburn a déclaré que vu que le tunnel principal de la mine est bloqué, à la suite de l'explosion, il est impossible de dire exactement jusqu'où les sauveteurs devront creuser pour atteindre les mineurs emprisonnés.

On ignore encore à quelle profondeur l'explosion s'est produite. La seule chose que l'on peut faire dans le moment, a dit le président, est de déboucher le tunnel principal. Tous les hommes disponibles travaillent au sauvetage. L'explosion d'hier est inexplicable car on n'a jamais auparavant constaté de traces de gaz dans la mine, a déclaré le président de la compagnie.

CHICAGO DEMANDE ENCORE UN PLUS GRAND VOLUME

Le gouverneur Emerson dit qu'il faut détourner 10,000 pieds cubes d'eau

LES INGENIEURS

La cour suprême décida l'an dernier que le maximum serait de 6,500 p.c.

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, D.C., 14. — Les ingénieurs et les avocats avaient devant eux, ce soir, la demande du gouverneur Emerson de l'Illinois, à l'effet que la ville de Chicago puisse détourner 10,000 pieds cubes d'eau, que la ville de Chicago pourra détourner du lac Michigan, pour le faire passer dans le canal sanitaire de la ville.

Le gouverneur a donné pour raison à l'appui de sa demande les conditions extraordinaires actuelles, causées par la sécheresse. Il a dit que le peu d'eau qu'il y a actuellement dans la rivière de Chicago ne permet pas de disposer adéquatement des égouts de la ville.

M. Charles Evans Hughes, comme maître de la Cour suprême avait fixé l'an dernier, à 6,500 pieds cubes par seconde, le volume maximum d'eau que la ville de Chicago pouvait détourner du lac Michigan.

Maintenant, le gouverneur Emerson, dans sa demande que les ingénieurs étudient de concert avec les avocats, dit qu'il faut un volume de 10,000 à 11,000 pieds cubes d'eau par seconde pour subvenir aux besoins de la ville de Chicago.

Washington, D.C., 14. — L'agence télégraphique juive dit que M. N. Guerrier, ancien directeur du syndicat pétrolier de l'Etat, qui avait été rappelé en Russie il y a quelque temps, a été tué aujourd'hui, en tentant de traverser la frontière.

DETAILS SUR L'ARRESTATION DE M. PONTBRIAND

Le secrétaire d'état Stimson fait son rapport au gouvernement canadien

DES NEGATIONS

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, D. C., 14. — Le secrétaire d'Etat a transmis aujourd'hui au gouvernement canadien un rapport de l'Etat du Vermont au sujet de l'arrestation récente et l'emprisonnement de M. Laurent Pontbriand, de Saint-Hyacinthe, province de Québec.

Le gouvernement canadien avait fait une enquête sur la plainte de M. Pontbriand, qui avait été arrêté dans le Vermont, après avoir été traité à un hôpital pour un accident arrivé au Canada.

Le rapport du Vermont nie que des procédures ont été prises contre M. Pontbriand et qu'il a été arrêté ou mis en prison par un officier de police à la demande du gouvernement de l'Etat.

Le secrétaire Stimson dans son rapport au gouvernement canadien parle de l'enquête faite par le gouverneur Weeks du Vermont, qui a demandé l'opinion du procureur général du Vermont.

CHANGSA N'A PAS ENCORE ETE PRISE PAR LES REBELLES

Les soldats qui se sont mutinés ont tous reçus leur solde

Des représailles

Shanghai, 14. — De sérieux désordres se sont produits dans Changsa durant ces quelques derniers jours, à la suite de la mutinerie des troupes provinciales, qui demandent leur solde.

La Chambre de commerce a obtenu d'urgence les fonds nécessaires et les soldats ont eu leur paye. Des renseignements authentiques disent, ce soir, que les communistes n'étaient pas rentrés dans la ville comme on l'avait rapporté. Les communistes avaient ravagé la ville et tout livré au pillage et au massacre lors de leur occupation. On disait qu'ils voulaient se venger de l'exécution de 1,500 soldats par les troupes nationales.

Malgré le fait que les communistes n'ont pas encore repris la ville de Changsa on manifeste beaucoup d'inquiétude, car il y a un grand nombre de soldats rouges dans les environs de la ville.

LA BISBILLE CHEZ LES BANQUIERS ET LE CARTEL DU BLE

La conférence qui se tient à Régina n'a pu se terminer hier

LA RECOLTE DE 1930

Les banques ne veulent donner que 60 ou 70 sous du boisseau et on demande 80 sous

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Régina, 14. — Les directeurs de la coopérative du blé des provinces de prairies ont continué leur conférence aujourd'hui, avec l'agence centrale de vente des coopératives des prairies, pour discuter de la manière de financer la récolte de 1930. On comprend que des représentants des banques importantes du pays ont assisté à la conférence, qui se continuera demain. D'ici la aucune déclaration officielle ne sera faite.

Les délégués doivent s'entendre quant au paiement initial pour la récolte de cette année, et on dit qu'il y a divergence d'opinion au montant qui doit être payé, entre les représentants des banques et les représentants du cartel. Le cartel voudrait obtenir 80 sous du boisseau, tandis que les banques ne veulent donner que 60 ou 70 sous le boisseau.

Pieurs rumeurs ont circulé aujourd'hui sur les projets du cartel. Les directeurs ont nié toutes les rumeurs que le cartel ne vendrait que le blé, à l'exclusion des autres grains. On a nié aussi la rumeur voulant que les gouvernements provinciaux garantissent la récolte de 1930, comme ils ont fait pour la récolte de 1929.

L'ASSOMPTION EST CELEBRE EN ITALIE

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 14. — La fête de l'Assomption, qui tombe demain, sera célébrée avec éclat dans toute l'Italie et particulièrement aucun commerce ne se fera de la journée. En plus d'être une fête de l'Eglise catholique, la fête de l'Assomption est une fête légale pour l'Italie. Comme la fête tombe un vendredi cette année, plusieurs maisons d'affaires seront fermées jusqu'à lundi, le 18 août.

A LA MANIERE DES SOVIETS DE RUSSIE

Berlin, 14. — L'agence télégraphique juive dit que M. N. Guerrier, ancien directeur du syndicat pétrolier de l'Etat, qui avait été rappelé en Russie il y a quelque temps, a été tué aujourd'hui, en tentant de traverser la frontière.

CALGARY CONSTATE DES CAS DE PARALYSIE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Calgary, 14. — On a enregistré quatre nouveaux cas de paralysie infantile aujourd'hui, ce qui porte le nombre total des cas à 14, dans la ville de Calgary. Jusqu'ici il y a eu quatre décès causés par la maladie. Le conseil municipal a convoqué une séance spéciale et on a pris des mesures pour tenir les enfants en dehors des endroits publics autant que possible. Les enfants ne pourront pas aller dans les théâtres, les tramways, les piscines de natation, les terrains de jeux, ni dans tout autre endroit, où des enfants se réunissent d'ordinaire.

UNE DELEGATION ACADIENNE VIENT DE LA LOUISIANE

25 jeunes filles et 13 hommes dont les ancêtres ont été déportés vont à Grand-Pré

Visite à M. Hoover

(Dépêche de la Presse Associée)
Nouvelle-Orléans, Louisiane, 14. — Portant le bérêt normand que leurs ancêtres portaient en Acadie, vingt-cinq jeunes filles acadiennes du sud-ouest de la Louisiane étaient en route aujourd'hui dans deux wagons spéciaux pour la Nouvelle-Ecosse.

Ces jeune filles participeront aux fêtes de Grand-Pré pour la commémoration du 175^e anniversaire de la déportation de leurs ancêtres de l'Acadie. Le groupe de jeunes filles a pris le train hier soir à la Nouvelle-Orléans et elles sont sous la direction de M. D. Leblanc, commissaire d'état pour les services publics.

A Washington le président Hoover recevra les délégués et à New-York, elles rendront visite à l'ancien gouverneur Alfred E. Smith. La délégation comprend en plus de ces 25 jeunes filles, 13 hommes dont les ancêtres avaient été déportés.

GANDHI NE SEMBLE PAS DEMORDRE DE SA DETERMINATION

La situation commence à s'améliorer dans le voisinage de Peshawar

Le conseil de guerre

Sir Tej Bahadur Sapru et M. Jayakar semblent très préoccupés

(Dépêche de la Presse Associée)
Bombay, Indes, 14. — Les prisonniers de Poona et les prisonniers d'Allahabad ont encore rencontré Gandhi aujourd'hui à la prison Yeroda pour continuer leurs entretiens.

La réunion s'est terminée brusquement aujourd'hui, après avoir duré deux heures.

Sir Tej Bahadur Sapru et M. Jayakar semblaient très déprimés lorsqu'ils quittèrent Gandhi et ses lieutenants. Le conseil de guerre du congrès indien de Bombay a adopté une résolution où il blâme les conversations actuelles pour avoir amené la paix. Le conseil se déclare en faveur de l'indépendance complète des Indes.

Dans le nord-ouest la situation n'était pas beaucoup changée. Dans le voisinage immédiat de Peshawar les conditions se sont beaucoup améliorées, mais les rapports ne cessent d'arriver à l'effet que l'agitation se répand à d'autres groupes d'Afghans.

Les officiers de Peshawar expriment l'opinion, ce soir, qu'il faudrait plusieurs jours avant que la situation soit tout à fait éclaircie dans la région de la ville.

ON DEMANDERA DES SECOURS A L'HON. L.A. TASCHEREAU

La municipalité de Masson est secourue temporairement par 2 sociétés

Hôtelier compatisant

(Cable de la Presse Associée)
Masson, P. Q., 14. — Deux associations nationales ont actuellement des représentants ici pour faire face à la situation créée par la conflagration d'hier. La Croix-Rouge du Canada a la Fédération des femmes canadiennes-françaises ont envoyé des délégués ici pour organiser les secours immédiats, afin de venir en aide aux quelques cinq cents personnes qui se trouvent sans abri.

La municipalité se préparait aujourd'hui à demander de l'aide du gouvernement de Québec pour la reconstruction de la partie détruite. Le conseil tiendra une séance spéciale ce soir, pour adopter une résolution qui sera envoyée à Québec. On demandera un subside provincial pour aider à la reconstruction des maisons détruites.

Hier soir, M. Sylvio Gauthier, propriétaire de l'hôtel C. P. R., a abrité

L'AFRIQUE-SUD VEUT DEVENIR UNE REPUBLIQUE

Le premier ministre Hertzog définit clairement son attitude

LE TARIF

L'Afrique-Sud désire que ses industries se développent

(Cable de la Presse Associée)

Funchal, Madère, 14. — Je considère que la question importante pour l'Afrique-Sud à la conférence impériale sera la reconnaissance de l'indépendance de l'Union sud-africaine, a déclaré M. Hertzog, premier ministre de l'Union sud-africaine, qui est débarqué ici, en route vers Genève, où il assistera à l'Assemblée de la Société des Nations, pour se diriger ensuite vers Londres où il assistera à la conférence impériale.

Je ne vois rien qui puisse s'opposer à l'octroi de l'indépendance absolue pour l'Afrique-Sud, a dit M. Hertzog. Le rapport de la dernière conférence impériale qui nous a accordé un statut de Dominion doit être confirmé, mais on doit y ajouter sans ambiguïté que l'Afrique-Sud a le droit absolu de se séparer de l'Empire.

Parlant de questions économiques le premier ministre dit qu'il comprenait que le gouvernement britannique actuel désirait faire disparaître le principe de la préférence aux produits des Dominions. Le gouvernement de l'Union sud-africaine est prêt à conclure une entente couvrant une période définie pourvu que les industries sud-africaines, qui sont encore dans l'enfance puissent se développer et aller de l'avant.

DE FORMIDABLES ETABLISSEMENTS AU DORVAL J. C.

LES MEILLEURS PUR-SANG DU
CONTINENT S'INSCRIVENT A
LA COUPE DE L'HOTEL QUEENS

TOUT EST PRET

Le Dorval Jockey Club a annoncé que l'écurie de Walter J. Salmon, dont les couleurs sont bien connues sur nos pistes locales, fera probablement courir son fameux cheval Annapolis dans le handicap de l'Hotel Queens. Cette course sera disputée à Dorval le samedi, 23 courant. L'écurie de Salmon a aussi deux autres nominations dans cette importante course, Black Diamond et Perfect Play. Cependant, Annapolis est sans aucun doute le meilleur choix des trois. C'est un descendant de Man o' War, âgé de quatre ans et est en ce moment en très bonne condition. Il a prouvé au meeting de Hawthorne en gagnant le Eastgate Handicap d'un mile et 1-16 en couvrant la distance en 1:45 1-5. Il a battu le fameux Golden Prince, Anyave, Wacker Drive, Blushing Maiden, Lady Lanta.

Meridian Queen, âgée de quatre ans, qui porte les couleurs de C.H. Miller, est parmi les coureurs qui viendront à Dorval, pour la prochaine réunion. Meridian Queen a gagné bien des courses sur les différentes pistes de l'Ontario cet été. Elle finit deuxième à Marine au premier meeting de Fort Erie sur une distance d'un mile et 1-16 en 1:44 3-4. Il est à remarquer cependant que Marine portait 28 livres de plus que Meridian Queen. Dans d'autres courses elle battit Dark Abbott et Suniv à Hamilton, à la même distance d'un mile et 1-16.

Mme J. Lee ainsi que J.J. Corcoran, E.P. Summerfield sont parmi les nombreux propriétaires qui ont réservé des places d'écurie pour le prochain meeting de Dorval. Ryland H. New qui a gagné le King's Plate à Woodbine avec Aymond et qui était ici pour le premier meeting de Dorval revient avec son écurie complète. Parmi ses chevaux, on peut nommer Winkell, Troutlet, Justone, Par Excellence et nombre d'autres.

Tout est prêt à Dorval pour une réunion sans précédent et le fait d'avoir quatre semaines de courses sans interruption nous assure les meilleurs chevaux du continent. Delormier, le populaire jockey du nord de la ville, fera la saison de courses à Dorval, après Blue Bonnets.

AL FOREMAN A SUBI UNE OPERATION

Le boxeur local souffrait
d'un kyste à la mâchoire
qui l'aurait beau-
coup

Al Foreman, ancien champion poids léger du Canada, et détenteur du championnat de l'Empire Britannique, a subi une opération assez grave hier après-midi à l'Hôpital Royal Victoria. On l'a opéré à la mâchoire, pour faire disparaître un kyste, qui le faisait souffrir depuis quelque temps.

Cette nouvelle surprendra peut-être plusieurs mais d'un autre côté elle a confirmé l'opinion que certains avaient émise après le récent combat de Foreman contre Hager. On se rappelle que Foreman se protégeait toujours la mâchoire avec sa droite, un peu comme le faisait Frankie Fleming à ses beaux jours. L'auteur de ses lignes a même fait remarquer à Harry Foreman, le gérant de Al, qu'il trouvait que c'était du nouveau de voir le boxeur se battre de cette manière, car elle différait de beaucoup de celle que caractérisait Foreman alors qu'il était champion du Canada.

Harry Foreman a déclaré que personne en a jamais parlé pour la bonne raison que la moindre indiscretion à ce sujet aurait pu être fort coûteuse au boxeur. Lorsqu'il s'est présenté devant le bureau médical de la Commission, Foreman s'est aussi bien gardé de dire qu'il souffrait d'une infection quelconque à la mâchoire.

Foreman a été quarante-cinq minutes sous l'effet du chloroforme. "Nous n'avons jamais voulu dire quoique ce soit avant l'opération", a déclaré le gérant de Foreman. "Mon frère a subi une opération à la mâchoire. Il a fallu faire disparaître un kyste qui avait en même temps causé de l'infection. Depuis quelque temps il s'est aperçu que sa vue se sentait et les muscles du bras gauche ainsi que de l'épaule en ressentait aussi quelque chose. Nous sommes convaincus que l'opération fera disparaître toute douleur."

2 ATTRACTIONS AU PARC JARRY

Dimanche prochain au Vélodrome du Parc Jarry il y aura une course de dix milles en bicyclette pour amateurs qui sera disputée entre les cyclistes suivants: Le Club Dorion sera représenté par Lucien Thoret, Albert Lapointe, et Emile Dorion. Le Club Plaza verra courir Rino Gierato, Michel Bucci, Ed. Besser, Henri Trépanier, Joe Sabetta, S. Juliano, Guido Silla, et Roméo Richard. Les Clubs Wilkesy Quilicot et Sylvestre doivent donner leurs inscriptions aujourd'hui.

Il n'est pas de dire qu'avec une telle équipe les amateurs de la course en bicyclette en auront pour leur argent. Les prix d'entrées ont été baissés et cette course sera donnée comme attraction durant une intermission du concours de la broquette qui commencera dimanche à 1:30 p.m. précise.

Les organisateurs promettent en plus des surprises pour dimanche: de nouvelles inscriptions ont été reçues les poids lourds dans le concours de la broquette.

DEUX COUPS DE CIRCUIT POUR HAUSER

Baltimore, 14 — Joe Hauser, le roi des coups de circuit de la Ligue Internationale, a gagné une autre victoire sur les Orioles sur Buffalo, par 7 à 4, ici, aujourd'hui et ce fut un triomphe tout à fait personnel pour le fameux Joe Hauser. Il frappa aussi deux autres coups de circuit — un total de 24 pour la saison — le deuxième coup fut frappé dans la neuvième avec deux hommes sur buts.

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Sax, 2b.	3	1	0	1	1	0
Mueller, cf.	3	1	2	3	0	0
Moore, lf.	3	1	0	1	0	0
Shinners, rf.	4	1	2	0	0	0
Hawkins, 1b.	3	0	0	0	0	0
Tomlin, 3b.	4	0	1	1	2	0
Cooney, ss.	4	0	2	3	4	0
Grube, c.	4	0	0	7	0	0
Danforth, p.	3	0	0	0	2	0

Totaux 31 4 7x25 9 0

X-Un de retiré lorsque le point gagnant fut enregistré.

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Dalrymple, 2b.	4	1	0	4	2	0
McGowan, cf.	5	1	3	3	0	0
Barton, rf.	4	3	3	0	0	0
Hausler, 1b.	4	3	3	8	0	0
Stroner, 3b.	4	1	1	0	2	0
Gill, lf.	3	0	0	3	0	0
Sand, ss.	2	0	2	1	2	0
Padden, c.	3	0	1	8	1	0
J. Weaver, p.	4	0	0	0	3	0

Totaux 32 7 10 27 11 0

Score par manches:

Buffalo 300 000 001—4

Baltimore 200 000 023—7

Sommaire: Points produits par les joueurs: Hauser, 2; Stroner, 1; Shinn, 1; Sand, 1; Padden, 1; J. Weaver, 1. Buts sur balles, de Danforth 6, de J. Weaver 4. Frappé par le lanceur, Danforth (Gill). Retirés au bâton, par Danforth 6, par J. Weaver 5. Mauvais lancer, J. Weaver. Arbitres, Finnan, Parker et Erwin. Durée de la partie, 2:45.

L'ASSOCIATION COLOMBOPHILE

Il est absolument vrai de dire que plus on s'éloigne dans la distance de course de pigeons voyageurs, plus les concours deviennent intéressants. L'on pourra se justifier par le résultat du dernier concours de jeunes pigeons, organisé par l'Association Colombophile "Le Nord" à Tichborne, Ont., une distance d'environ 160 milles à vol d'oiseau. Ce concours avait lieu dimanche dernier. Au delà de 230 pigeons furent expédiés par le Canadian Pacific Express à Tichborne, Ont., aux soins de M. A. R. Revell, l'employé de la compagnie à cet endroit. Et disons en passant que, comme tous les autres employés, il a su remplir son engagement à la perfection.

Les oiseaux furent libérés par ce monsieur à six heures et vingt-deux minutes, heure avancée, par un beau temps clair et un léger vent de l'ouest. Le lâcher à bonne heure et la bonne température a certainement favorisé les pigeons puisque dans l'espace de temps de une heure, 144 pigeons furent enregistrés dans les appareils sur un total de 230, ce qui montre que la très grande majorité des pigeons revinrent à leur colombier, et nous sommes très heureux de constater ce fait, car il arrive parfois que, dû à la mauvaise température, nous perdons plusieurs de ces oiseaux.

M. Jos. Rochon, un vicaire de la vieille, avec ses deux pigeons 5254 et 5219, remporta haut la main les honneurs de ce concours. Enregistrant ceux-ci à dix heures, une minute et quarante-huit secondes, le deuxième à dix heures, une minute et cinquante-huit secondes.

Le vainqueur parcourut la distance plus haut mentionnée à une vitesse de 1297 verges à la minute.

Samedi après-midi, de deux heures à quatre heures, aura lieu la deuxième mise de pigeons, deuxième tour à Tichborne, Ont. Nous ne doutons pas qu'il y aura encore plus de pigeons qu'à la course précédente. L'on pourra lire plus bas le résultat complet du dernier concours.

Noms	Pigeon	Vitesse
1—Rochon, J.	5254	1297.4
2—Rochon, J.	5219	1296.4
3—Beauséjour, E.	5110	1294.3
4—Rochon, J.	5238	1293.5
5—Beauséjour, Eug.	5195	1292.1
6—Rochon, J.	5207	1290.7
7—Rochon, J.	5214	1288.1
8—Petrow, M.	5869	1287.0
9—Beauséjour, Eug.	5143	1286.0
10—Rochon, J.	5220	1285.7
11—Belanger, D.	6112	1285.3
12—Belanger, D.	6114	1284.3
13—Petrow, M.	5821	1284.3
14—Rochon, J.	5204	1283.3
15—Forget, H.	5738	1282.4
16—Belanger, D.	6108	1280.2
17—Belanger, D.	6101	1280.0
18—Beauséjour, Eug.	5129	1279.2
19—Vermette, N. P.	5326	1276.42
20—Petrow, M.	5805	1276.40
21—Petrow, M.	5879	1276.40
22—Morin, O.	6625	1275.3
23—Morin, O.	6612	1274.3
24—Flaban, F.	6270	1274.3
25—Flaba, F.	6278	1274.2
26—Hebert, J.	5564	1274.1
27—Vermette, H. F.	5328	1274.1
28—Petrow, M.	6008	1274.00
29—Morin, O.	6608	1273.4
30—Rinette, R.	5019	1273.0
31—Forget, M.	5749	1272.8
32—Flaba, F.	6277	1272.7
33—Petrow, M.	6098	1272.2
34—Morin, O.	6617	1272.0
35—Belanger, D.	6108	1271.9
36—Belanger, D.	6102	1272.4
37—Forget, H.	5746	1269.8
38—Vermette, H. P.	5317	1268.3
39—Petrow, M.	5832	1267.4
40—Petrow, M.	5828	1267.4
41—Beauséjour, Eug.	5135	1266.4
42—Vermette, H. P.	5303	1263.6
43—Forget, H.	5734	1263.2
44—Vermette, H. P.	5305	1264.5
45—Beauséjour, Eug.	5126	1263.6
46—Vermette, H. P.	5327	1263.1

L'Idéaliste déclare, avec une ferveur enthousiaste:

—La femme est le joyau de la nature!

Le réaliste répond froidement:

—C'est ce que nous avons de mieux dans le genre!

STANLEY STASIAK CONTRE DEGLANE LUNDI A L'ARENA

Les amateurs de lutte qui se rendront à l'Arena Mont-Royal lundi soir prochain seront certainement témoins d'une rencontre plus que mouvementée lorsque le terrible Polonais Stanley Stasiak rencontrera en finale le Français Henri Deglane. C'est l'une des plus importantes rencontres de la saison que celle qui mettra aux prises deux lutteurs de cette valeur.

Henri Deglane est retourné au camp Ripeol, dans les Laurentides, hier midi afin de poursuivre son entraînement. Il fera de la course, de la nage et un peu de lutte sur une arène improvisée qu'on a montée près de la maison en bois rond qu'habite le Français sur les bords du lac Supérieur. Les adversaires ou plutôt les entraîneurs ne manqueront pas à Deglane. Il compte surtout sur Dan Petroff qui est reconnu comme le plus fort lutteur actuellement au Canada. Le Bulgare permettra à Deglane d'acquiescer son jeu et de s'habituer à manier un poids lourd comme le gros Stasiak.

Stanley est demeuré à Montréal avec sa femme qu'il a fait venir des Etats-Unis depuis quelques semaines. Il est content de faire de la marche et quelques légers exercices de gymnastique. Ses récentes rencontres lui ont permis de réaliser qu'il est en condition excellente et qu'il n'a pas besoin de s'entraîner outre mesure. Cette rencontre suscite tant d'intérêt chez les amateurs de lutte que le gérant de l'Arena, M. Oscar Banolt, se demande comment il fera pour accommoder tous ceux qui désireront assister à la séance de lundi soir prochain.

Le programme comporte encore deux autres rencontres: une préliminaire de trente minutes entre Louis Leow et Y. Schefzenko et une semi-finale de 45 minutes entre Eugene Ledoux et Charley Pinta. Le Français Leow fera ses débuts professionnels à Montréal et l'on croit que son style, qui ressemble beaucoup à celui de Deglane, plaira aux spectateurs.

Eugene Ledoux montrera sa force réelle en s'attaquant à un homme de la force de Pinta. Le promoteur Ripeol n'a pas voulu augmenter les prix pour un programme d'une telle importance. Il tient par dessus tout à donner satisfaction au public qui ne lui a pas ménagé son encouragement. Il a pris des mesures pour ne refuser l'entrée à personne car il prévoit qu'une assistance record envahira l'Arena Mont-Royal lundi soir pour voir le fameux Stasiak faire la lutte au populaire Henri Deglane.

A SARATOGA

Saratoga Springs, N.Y., 14.—Résultats des courses de cet après-midi: Première course, 1-16 mile: 1. Royal Pansy 108, Eaby 20-1, 10-1, 5-1; 2. Bird of Prey 112, Getal, 2-1; au pair: 3e Scotts Grey 109, D. Lyons, 2-1; Temps 1:40. Sun Meddier, Heads Up, St. Otis, Sturdy, Ruby Keller, Fatigue, Woolcar, Artie K., St. Tuscan, Maurice, Charley J. S., ont aussi couru.

Deuxième course, environ 2 milles: 1. Red Clyman 138, McKechnie, 10-1, 3-1; au pair: 2e Stalder 130, Donahue, 1-3; 3e Fric McGee 130, Tomaro, Temps 4:18.35. Horicon, Retaliator, The Worker ont aussi couru.

Troisième course, 5-12 furlongs: 1. Her High Day 118, Workman, 7-1, 8-5, 7-10; 2e Sergeant Donaldson, Erickson, 3-1, 6-5; 3e Comie 115, M. Garner, Temps 1:08. Chickanomy, Tat, Greatorex, Political ont aussi couru.

Quatrième course, 1-18 mile: 1. Er Casarion 104, D. Lyons, 20-1, 6-1, 5-2; 2e Kildare 97, Passero, 2-1; au pair: 3e Lahor 106, Catrone, 3-5, Temps 1:58. Battleship Grey, Comstock ont aussi couru.

Cinquième course, 7 furlongs: 1. Mild 107, Catrone, 7-10, 1-4; 2e Chalice 107, E. Waters, 2-1, 4-5; 3e Goose Egg 121, M. Garner, 1-2, Temps 1:26.35. Wave Top, Spanish Dancer, Science, Rocker, Glare ont aussi couru.

Sixième course, 5-12 furlongs: 1. Miss Grace 111, Bejak, 12-1, 5-1, 5-2; 2e Sator Spinner 114, Workman, 6-1, 3-1; 3e Harlem 111, McDugan, 1-2, Temps 1:08. Brains, Mina F., Ravins, Rod and Reel, Brandon Dare, King Row, Nick Carter, Sandy Gaff, Young John, Castaway, Gallopette, Long Gone, Marshmallow ont aussi couru.

LES INSCRITS A SARATOGA

Voici la liste des inscrits aux courses de vendredi après-midi: Première course, 7 furlongs: Porphy 110, Jack Campbell 110, Fortunate Youth 115, Fantad, 10-1, Long Run 110, Brown Admiral 106, Quick Step 115, Montauk 110, Moine 115, High Step 106, Flossine 115, Scatter 106.

Deuxième course, 1 mille: Gold Star 109, Honey Grove 104, Bright Red 100, Dress Ship 100, Bosky 109, Vacant 112, Chiefs Warrior 109, Allege 109, Dunlins Elk 104, Disapproved 112, Guidler 107, The Boss 104.

Troisième course, 5-12 furlongs: Portenista 113, Gosling 107, Chet 107, Quacker 105, High Go 104, Backwoodsman 107, Kensington 102, Encounter 107, Prince Apollo 110, Partisan 103.

Quatrième course, 1-18 mile: Dan-gerous 113, Gone Away 122, Macedon 115, Grey Coat 126.

Sixième course, 5-12 furlongs: Madam Queen 115, Patsy McKim, 110, Deedie 115, Banal Girl 110, Dark Ayress 110, Double Time 115, Bubby C, 120, Finger Tips 110, Pecomoke 110, Chieva 115, Black Belt 110, Lady Newbury 110.

Cinquième course, 1-18 mile: Dan-gerous 113, Gone Away 122, Macedon 115, Grey Coat 126.

Sixième course, 5-12 furlongs: Madam Queen 115, Patsy McKim, 110, Deedie 115, Banal Girl 110, Dark Ayress 110, Double Time 115, Bubby C, 120, Finger Tips 110, Pecomoke 110, Chieva 115, Black Belt 110, Lady Newbury 110.

LE BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal 13, Reading 10.
Baltimore 7, Buffalo 4.
Rochester 9, Newark 4.

LIGUE AMERICAINE

Détroit 5, New-York 1.
Cleveland 15, Philadelphie 0.
Boston 3, St-Louis 0.
Washington 5, Chicago 4.

LIGUE NATIONALE

Chicago 5, Brooklyn 1.
St-Louis 4, Boston 3.
Boston 3, St-Louis 2.
New-York à Cincinnati, remise, terrain détrempe.

Philadelphie à Pittsburgh, remise, terrain détrempe.

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Newark.

Toronto à Baltimore.

Rochester à Jersey City.

Buffalo à Reading.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	P.C.
Rochester	78	48	619
Baltimore	76	53	589
MONTREAL	70	56	556
Toronto	70	60	538
Newark	59	66	477
Buffalo	57	70	449
Jersey City	51	75	405
Reading	46	79	368

Dans ce tableau ne sont pas incluses les parties Montréal-Reading, Toronto-Jersey-City et Rochester-Newark, étant jouées le soir.

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	P.C.
Philadelphie	80	39	672
Washington	70	45	609
New-York	69	48	590
Cleveland	59	50	500
Détroit	57	60	487
St-Louis	46	71	393
Chicago	45	70	381
Boston	41	73	353

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Chicago	67	54	598
Brooklyn	67	47	588
New-York	62	47	569
St-Louis	59	53	527
Pittsburg	54	55	495
Boston	51	62	451
Cincinnati	46	60	434
Philadelphie	37	74	333

MONTREAL BAT READING PAR LE SCORE DE 13 A 10

Reading, 14. — Montréal a encore battu Reading par un score de 13 à 10 dans une belle jouée.

Quatre lanceurs ont du se retirer devant les Royals tandis que Smith et Pomorski tinrent bien leur bout.

Haines et Urbanski ont frappé chacun un home et le dernier a en plus à son crédit cinq hits, dont deux coup double et deux coups simples et son home run.

Score par manche:

Montréal 050101132—13 18 17

Reading 302000140—10 17 11

Smith et Head; Bell et Stack.

LE BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Batteries: Zachary et Cronin; O'Connell, Grabowski et Wilson.
Brooklyn . . . 000 000 001—1 11 0
Chicago . . . 212 000 00x—5 11 0
Batteries: Clark, Dudley et Lopez; Leinich; Malone et Hartnett.
Philadelphie à Pittsburgh, remises de terrain détrempé.
New-York à Cincinnati, remises de terrain détrempé.

Deuxième partie

LIGUE AMERICAINE	
St. Louis . . .	000 000 000—0
Boston . . .	200 001 00x—3 1
Batteries: Blaeholder et Ferr	
Durham et Connolly.	
Cleveland . .	300 260 301—15 2
Philadelphia .	000 000 000— 0
Batteries: Ferrell et L. Sew	
Quinn, Mahaffey, C. Perkins et Co	

Brooklyn

000 000 001—1 8 2

Chicago 212 000 00x—5 12 0

Batteries: Clark, Dudley et Lopez; Picchini; Malone et Hartnett.

Philadelphie à Pittsburgh, remise, terrain détrempe.

New-York à Cincinnati, remise, terrain détrempe.

LIGUE AMERICAINE

CANTONS DE L'E

Les équipes qui composent ce
ligue lutteront désespérément p
emporter les honneurs, Acton V
et Roxton Pond occupent actue
ment la première place; St-Hya

RADIO

L'HEURE PROVINCIALE 45 POSTE CKAC, DE 8 A 9 P.M.
Programme en l'honneur de la fête des Acadiciens.

1. Ouverture: "Jeanne d'Arc". Verdi.
2. La Musique des Grenadiers. Directeur: M. J. J. Gagnier.

3. a) L'Enjoueuse, Chaminade; b) Danse du Vole, Fink.

4. Piano: Étude No 3 op. 10, Chopin. Mlle Germaine Malépart.

5. Poésie, Récitation, Mlle Madeleine Davis.

6. Danse d'Anitra "Peer Gynt", Grieg. La Musique des Grenadiers.

7. Causerie: Sujet: "En regardant l'étoile Acadicienne" par le Rev. Frère Antoine Bernard, C.S.V.

8. a) Ronde de nuit, Gillet. b) Polka "Tourniquet", Ganne.

9. Chanson sans paroles, Mendelssohn. La Musique des Grenadiers.

10. Piano: Prélude, Albeniz, Cordoba, Albeniz. Mlle Germaine Malépart.

11. a) "Souvenirs de Québec". Airs canadiens. Drigo. c) Valse sur "d'Arlequin". Drigo.

12. a) Marche Russe, Luigini. b) Allegro Militaire "CA-NA-EX". Gagnier. La Musique des Grenadiers.

13. EMISSIONS LOCALES

10.00 a.m. Heure du Crépuscule.

11 h. Morning Melodies.

12 h. 30. Musique en dinant.

1 h. Cours de la Bourse.

2 h. 30. Matinée musicale de Layton.

3 h. Ross Hall.

4 h. Better service.

5 h. Programme Hartney.

6 h. 55. Température. Programme.

Résumé.

6.00 p.m. Heure du Crépuscule.

7 h. Les cotations.

7 h. 10. Rapports du baseball.

7 h. 15. Programme du Parc Belmont.

7 h. 30. Concert d'orchestre du Luxor Inn.

8 h. 30. Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

9 h. Studio. Programme Royal Playlet.

9 h. 30. Jack Van Der Straeten, ténor.

10 h. Warner Norman, pianiste.

10 h. 30. Jack Denny et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

12 h. Times.

CKAC—Montreal—411 m.

10 h. 30. Ouverture des cotations.

10 h. 45. Columbia Musicale — Aviation.

11 h. Menus bilingues.

11 h. 15. Les nouvelles et Columbia Musicale.

11 h. 55. Bordens Contest.

12 h. 30. Les stocks Montréal - New-York.

12 h. 40. Récital d'orgue chez Ogilvy's.

3 h. 45. Fermeture des cotations.

4 h. Harvey Robb à l'orgue—Hôtel Royal York, Toronto.

6 h. Température. — Nouvelles, etc.

6 h. 55. Bordens Contest.

6 h. 10. Trio Instrumental.

7 h. Orchestre de danse de l'hôtel Windsor — Harold Leonard.

7 h. 30. Montreal Radio Trade Association.

8 h. L'heure Provinciale.

9 h. Van Der Meersch Band.

10 h. Programme du Canadien Pacifique.

CFCA—Toronto—357 m.

9 h. Lake Simcoe Fuel Ltd et Buckingham Sport flashes.

10 h. 15. Silver Slipper Orchestra — Ronnie Hart.

CKGW—Toronto—434.80 m.

6 h. Orchestre Black and Gold Room (N.B.C.).

6 h. 30. Cecil et Sally.

6 h. 45. Chrysler Price Contest.

7 h. Amos n' Andy.

7 h. 15. Fess Oil Burner.

7 h. 30. Silent.

8 h. Concert The Cavaliers and Sities Service.

9 h. Interwoven Pair.

9 h. 30. L'heure de musique du trio Joyce.

10 h. Heure du Canadien Pacifique.

11 h. Vincent Lopez et son orchestre.

12 h. 5. Silent.

POSTES AMERICAINS

WEAF, New York, 484.3 m.

6 h. 05. Orchestre Black and Gold Room.

6 h. 45. Uncle Abe et David.

7 h. 05. Arnold Birkenholz.

7 h. 30. Welcome Lewis, Breen et de Rose. Special et aussi Andy Sannella.

8 h. City Service Orchestra. Trio Cavaliers. Ruth Ann Watson.

9 h. Clicquot Club Esquimos.

9 h. 30. Big Guns.

10 h. Raleigh Revue. Quatuor Ro-vera et Alfred Shirley, maître de cérémonie, Ohman et Aden.

11 h. Vincent Lopez Orchestra.

11 h. 15. Uncle Abe et David.

12 h. Orchestre de Wayne King.

12 h. 30. Orchestre du Palais d'Or.

WJZ, New York, 394.5 mètres

6 h. 45. Floyd Gibbons.

7 h. Programme Pepsodent Amos and Andy.

7 h. 15. Le Golfeur Américain, par Grantland Rice.

7 h. 30. Phil Cook.

8 h. La famille Picard.

8 h. 30. Programme Les Artistes.

8 h. 45. Natural Bridge programme.

9 h. Programme Intervenor.

9 h. 30. Concert Armour.

10 h. Armstrong Quakers, Lois Bennett et Mary Hopple.

10 h. 30. Under the Jolly Roger.

11 h. Programme Elgin.

11 h. 15. Slumber Music.

11 h. 30. Amis and Andy. N.B.C.

12 h. Hôtel Paramount orchestre.

Poste WJZ, New York, 272 m.

6.00 p.m. Beatrice George, soprano

6.20. Orchestre.

6.30. Joseph Fichter, ténor.

6.40. "American Trade Unionism", par M. Joseph P. Ryan.

6.55. Orchestre.

7.20. "Grateful Memories of the Theatre", par le R. P. Robert E. Woods.

7.40. Mélodies anciennes.

ANNIVERSAIRE POUR LA SASKATCHEWAN

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Régina, 14. — La ville de Régina aura de grandes fêtes le 25 septembre à l'occasion du jubilé d'argent de la province. Il y aura 25 ans à cette date que la province de la Saskatchewan a été créée.

CONNAISSONS MIEUX L'INDUSTRIE QUI NOUS FAIT VIVRE

En lisant les publications mises à notre portée par le gouvernement

LE PLUS BEAU TITRE

IL FAUT LES LIRE

Qu'on le veuille ou non, l'agriculture joue, dans notre vie moderne, et même maigre nous, un rôle de tout premier plan. Elle est devenue, par son industrialisation, par ses méthodes de production, par son équipement moderne, le rouage le plus essentiel de notre économie.

Cette vérité est mondiale, mais pour nous elle est surtout nationale, car plus qu'en tout autre pays elle s'applique à notre Canada, et plus qu'en tout autre province du Dominion, elle s'applique à notre Québec.

Tous, du reste, nous sommes fils de petits-fils de cultivateurs et notre origine terrienne est le plus beau titre de noblesse que nous puissions revendiquer.

D'autre part, la prospérité de l'agriculture dans notre province est la base même, la base nécessaire, indispensable, de la prospérité générale. Aucun d'entre nous, qu'il soit médecin, avocat, financier, employé de bureau, commerçant ou quel qu'il soit, ne pourra se vanter de réussir, si pleinement, de vivre au mieux et dans les meilleures conditions, si, parallèlement aux siens, les efforts de l'agriculture sont vains et ne produisent pas.

La chose n'est pas à discuter, c'est un fait mathématique devant lequel nous ne pouvons que nous incliner, si le cultivateur est satisfait, nous le sommes tous, si l'un n'est pas, nous ne pouvons pas l'être, et si l'un souffre, nous souffrons avec lui, nous ne pouvons pas nous soustraire avec lui.

Si l'agriculture est donc pour nous le régulateur même de notre vie économique, si elle est la raison de notre prospérité ou malheureusement, la cause, à de certains moments, de nos ennuis, il faut, il faut impérieusement que nous sachions nous intéresser à elle, que nous la connaissions, que nous la comprenions.

Notre devoir est d'abord de lui donner, ainsi qu'à ceux qui vivent d'elle, toute notre sympathie, toute notre affection. Puis, de l'aider aussi, de l'aider en consommant de préférence et avant tout autres, les produits de la ferme québécoise, de l'élevage québécois, de nos champs, qu'ils soient frais ou en conserves. Et c'est là, en vérité, tâche bien douce et bien agréable, car en consommant les produits de chez nous, nous aidons, certes, de précieux façon, l'agriculture de notre province, mais nous aurons surtout, au-dessus de tout, nous aurons payé moins cher et nous aurons acheté de meilleures marchandises.

Il faut aussi connaître l'agriculture, et pour la connaître il n'est point de meilleure manière que de lire et de répandre autour de nous les diverses publications qui traitent des questions agricoles et que publie pour nous tous le Ministère de l'Agriculture provinciale à Québec.

Lisons et faisons lire le "Journal d'Agriculture", organe officiel du Ministère provincial de l'Agriculture, qui régit exactement chaque mois la vie agricole québécoise. Écrivons au Service de Propagande et de Publicité du Ministère de l'Agriculture à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, et demandons-lui de nous faire parvenir les brochures si intéressantes, si variées, illustrées de tant de photographies et que nous ignorons malheureusement trop, qu'il a publiées, qu'il publie encore, sur toutes les questions principales de la vie agricole dans notre province.

Ces brochures, ces rapports, ces comptes rendus, ne sont point que techniques. Ils sont d'un intérêt très grand pour un chacun de nous et devraient être trouvés entre toutes les mains. Ils nous permettraient de mieux comprendre les besoins des cultivateurs, de mieux juger aussi l'importance énorme du travail accompli par eux, de mesurer exactement combien leur œuvre est d'intérêt général, combien leur tâche doit, pour rester fructueuse, être chaque jour plus soignée, plus industrialisée, rendue plus scientifique, et être plus soutenue surtout.

Les pages de ces brochures multiples que le ministère enverra à tous ceux qui les lui demanderont, de façon entièrement gratuite, contiennent, à l'usage d'autrui et du monde, les leçons les meilleures, les plus pratiques, comme aussi les plus agréables.

N'hésitons pas, il faut les lire.

AUSTRALIEN QUI EST ULTRA-IMPERIALISTE

(Cable de la Presse Associée)

Melbourne, Australie, 14. — Sir William Mitchell, vice-chancelier de l'université d'Adélaïde a suggéré ici aujourd'hui une taxe générale sur tous les produits importés, entrant dans quelque partie de l'Empire, afin d'établir des fonds pour maintenir la marine impériale et pour la colonisation dans l'empire afin de venir en aide aux chômeurs.

Sir William parlait aux membres de la ligue navale de l'Australie.

VICTIME DE L'OURAGAN DE NAPLES

(Cable de la Presse Associée)

Naples, 14. — Les chiffres officiels du gouvernement sur le nombre des victimes de la tornade d'aujourd'hui indiquent qu'il y avait quatre morts, six blessés gravement et en danger de mort, vingt autres, qui avaient reçu des blessures graves, tandis qu'une cinquantaine de personnes avaient reçu des blessures légères.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à voter en donner le détail.

PLANS ET DEVIS FOURNIS GRATIS AUX CULTIVATEURS

Un service d'instructeurs est émis à leur disposition sur demande

Construire ou transformer, ou même simplement réparer une ferme est tâche assez difficile pour que l'on s'entoure de tous les renseignements et de toutes les précautions qui se peuvent imaginer.

On ne construit pas pour un jour ni même pour une année, on construit pour longtemps, l'on peut même dire, pour toujours.

Nulle part plus qu'à la campagne la construction demande des soins, et nulle part, malheureusement, on en prend moins.

La première chose qui devrait s'imposer à un cultivateur désireux de réparer sa vieille bâtisse, ou d'en construire de nouvelles, ce serait de se procurer un plan, mais un plan qui tiendrait compte des lois de l'hygiène et de l'équipement les plus modernes.

Construire, bien, de façon hygiénique et raisonnée ne coûte pas plus cher que de construire mal, sans souci de l'hygiène et sans presque y penser.

Préparer un plan, établir parallèlement un devis très complet est une œuvre assez difficile et que le cultivateur, livré à ses propres moyens, trouvera peut-être rebutante.

C'est pourquoi l'Honorable Ministre de l'Agriculture a décidé de vouloir àplanir cette difficile tâche, en mettant à la disposition des cultivateurs, un service d'instructeurs chargés de se rendre chez eux s'ils en font la demande, et qui, sur place, tracent et arrêtent le plan nécessaire des bâtisses nouvelles ou des transformations voulues dans des conditions à la fois modernes, hygiéniques et complètes.

Il faut le rappeler sans cesse: le service des constructions rurales au Ministère de l'Agriculture à Québec est la disposition, et de manière absolument gratuite, de tous ceux qui ont l'intention de construire ou de modifier leurs bâtiments de ferme.

Dans cet ordre d'état, rien ne doit être négligé, la moindre chose, la plus petite construction doit être faite soigneusement. Le Ministère peut fournir, sur simple demande, des plans complets de grange, d'étables, des plans de charpente, de plans de stables à vaches, des plans de stables à chevaux, des plans de crèches, des plans de poulaillers, de laiterie avec bassin pour le refroidissement du lait, des plans de caveaux à légumes en bois ou en béton, des plans de porcherie, des plans de bâtiments d'exposition ainsi que tous les devis y rapportant, de même que tous les plans de pompes à purin, des barrières, etc., etc.

Un plan, au surplus, si simple soit-il, devrait être préparé un certain temps, si ce n'est même un assez long temps à l'avance. Le cultivateur en retirera toujours plus de profit et plus de bénéfice. Il pourra procéder en temps voulu et de la manière exacte utile à la coupe de son bois, comme aussi il pourra acheter à de bonnes conditions et sans se presser, tous les matériaux qui lui seront nécessaires: ciment, plâtre, tuiles, briques, tuyauterie, etc.

Construire est bien, mais bien construire est mieux.

LA PLUIE MET FIN A LA SECHERESSE AUX ETATS-UNIS

Il a plu en beaucoup d'états aujourd'hui et on annonce de la pluie pour demain

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 14. — Des rapports annonçant qu'il avait plu en abondance et qu'il pleuvrait encore dans les états qui souffrent de sécheresse, ne cessent d'arriver aujourd'hui à la Maison Blanche, où le président Hoover était en conférence avec les gouverneurs de douze états.

Cette conférence avait été convoquée dans le but de trouver des moyens de venir en aide aux fermiers éprouvés par la sécheresse.

Il a plu suffisamment en beaucoup d'endroits, dans la vallée de l'Ohio, dans l'Illinois dans le centre du Kentucky, dans le sud de l'Ohio et dans différentes parties du Tennessee, de l'est du Missouri et de l'Iowa.

Les pronostics pour ce soir et demain annoncent de la pluie dans quelques états des plaines et dans des districts au sud des montagnes. On annonce aussi de la pluie dans les états le long de la rivière Ohio.

DIMINUTION DANS LES CREDITS BANCAIRES

(Dépêche de la Presse Associée)

New York, 14. — Le rapport hebdomadaire du bureau de direction de la Federal Reserve Bank de New York dont la publication a eu lieu cet après-midi, après la fermeture de la Bourse de New-York accuse une diminution de \$59,000,000, dans les crédits bancaires. Le total des prêts aux courtiers à date est de \$3,155,000,000. Le taux de réescompte reste toujours le même à 2-1/2 pour cent.

AFRIQUE DU SUD De Montréal

x.s.s. "CALUMET" 25 août

x.s.s. "FANTIE" 15 sept.

AFRIQUE OUEST

S. S. "Calumet" arrêtera à Sierra Leone et transportera ses cargaisons pour les ports de la Côte d'Or et du Niger.

Accommodation de première classe pour passagers

xxCe navire fera escale à Sierra Leone, Lourenço Marques et Beira.

Pour taux et renseignements s'adresser à

ELDER DEMPSTER & CO. LIMITED

133, Edifice du Board of Trade

Montréal.

133-135-137-139-141-143

POUR ETABLIR LES FILS DE NOS CULTIVATEURS

Suggestions intéressantes et pratiques à ce sujet par les autorités

LA COLONISATION

Des milliers de cultivateurs de notre province se plaignent de la dureté des temps. Ils vivent assez bien, arrivent à rencontrer "les deux bouts", mais ce qui les désespère, c'est l'établissement de leurs enfants. Ils pourraient faire quelque chose dans cette voie, mais pas jusqu'au point de payer des terres en culture dans la région où ils vivent.

Pour ceux-là, nous avons au Canada toutes les terres qu'il leur faudra, terres où ils pourront s'établir sans que ça coûte cher.

Ainsi, par exemple, quarante familles pourraient facilement s'établir à Saint-Elazar, au pays de Gaspé.

Le sol est de bonne valeur, on y trouve facilement de l'eau, les légumes, les foins, les grains et même les fruits viennent bien.

Le climat est bon.

Les terres s'écroulent naturellement.

Un bon chemin partant de Bonaventure conduit directement à Saint-Elazar. Cette année, on dépense encore des milliers de dollars pour l'amélioration et l'ouverture de nouveaux chemins dans cette paroisse nouvelle, et cette dépense est faite par le gouvernement. De même le gouvernement a bâti une école-chapelle, et il va bâtir prochainement une autre école.

Vingt-quatre familles sont déjà établies dans cette paroisse nouvelle, et à la fin de septembre, des qu'un nouveau chemin sera terminé, vingt autres familles s'y rendront.

Il reste encore de la place pour quarante bonnes familles d'agriculteurs. Les familles de jeunes, les fils de cultivateurs sont toujours les bienvenues, par l'abbé Plourde, le missionnaire-colonisateur en charge de la colonie.

Le téléphone relie la colonie aux paroisses voisines. Le pouvoir pour l'énergie électrique qui éclaire les paroisses voisines est à Saint-Elazar même.

Voilà ce que trouveront ceux qui iront visiter Saint-Elazar pour s'y établir.

Mais ce n'est pas tout.

On trouve aussi à Saint-Elazar des terres en brûlé, de défrichement facile, des terres en bois, permettant de se loger à bon compte; deux moulins à scie.

Et à ceux qui font du défrichement, le gouvernement donne \$12 de l'acre, pour les premières années, et, quand ils viennent à labourer ce terrain, le gouvernement leur fait cadeau d'une autre \$12 de l'acre.

On sont les quarante familles qui veulent s'établir dans ces conditions? Elles peuvent s'adresser au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada.

Le général.—Votre compagnie me donne plus de trouble que tout le régiment ensemble.

Le capitaine.—C'est exactement ce que dit l'ennemi.

ELLE.—Que fais-tu là, Victor, avec ce rasoir?

Lui, son rasoir à la main.—Vois-tu, ma petite Eugénie, mes cors me font trop mal. Je vais me les couper. J'en deviens fou!

Elle.—Te les couper? V songeais-tu? Mais alors comment saurais-je le temps qu'il va faire? Je te le défends, entends-tu!

Lui, stoïque.—C'est bien: je ne les couperai pas.

UN BON CHAUFFEUR

A Londres. Un monsieur et une dame—lui élégant, elle jolie—prennent un taxi près de Charing Cross. "A Waterloo Bridge", lance le monsieur au chauffeur.

Au bout d'un moment, le voyageur frappe à la vitre.

—Pour l'amour de Dieu! pourquoi nous faites-vous faire cet immense et ridicule détour, au lieu de prendre le chemin direct?

Le chauffeur ne répond pas. Alors, le monsieur:

—C'est très aimable à vous. Mais... mais cette dame est ma sœur!

SITUATIONS VACANTES HOMMES.

On demande un fermier avec famille, pour prendre charge d'une ferme dans les environs de Montréal. Références exigées. Ecrire à Boite Postale 2164, Montréal, donnant détails complets. 112-2-24

VACANCES DANS LES MARITIMES

Allez dans l'Est

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

Le 14 août 1930.
Les jugements suivants furent rendus:
A. Romano vs John Melvior; jugement pour \$102 avec intérêt et dépens.

Dealers Finance Corporation Ltd vs Gordon Reid; jugement pour \$371.76 avec intérêt et dépens.
J. Thomas Sentennes vs Arthur Sentenne et al et Maria Sentenne, jugement d'un témoin en vertu de l'art. 104 C.P.

The Life Insurance Co. vs Mile Marie Jeanne Demontigny; jugement pour \$7,745.86 avec intérêt et dépens.
Joseph Blain vs Louis Longue Epee; jugement maintenant saisie gagée pour \$100 avec intérêt et dépens.

H. O. Vian vs W. Demers; jugement pour \$347 avec intérêt et dépens.
Zahia Barakat vs Assad Eddy; jugement autorisant l'émission d'un mandat.

Hebrew Workmen's Loan Syndicate vs J. Welton et al; jugement accordant une règle nisi.

A. Abrahams vs S. Mesger et al et Dame Rosa Mesger, tiers saisi; jugement contre tiers saisi par défaut avec dépens.

Dame Arthémise Goyette vs J. B. Bergeron; jugement autorisant la requête à ester en justice.
G. Elie Maier vs J. E. Arpin Ltd; jugement maintenant saisie revendication avec dépens.

Dame E. St-Amant vs J. R. Loyer et al; jugement maintenant et déclarant demandeur propriétaire de certains immeubles.
Lucas Leipinatis vs T. Martin; jugement rayant le délibéré.

L'hon. J. E. Perrault vs A. Ouimet; jugement autorisant le requérant à prendre possession immédiate de certains terrains.

Dame M. A. Houle vs Mary E. Pater; jugement pour \$106.50 avec intérêt et dépens.

The Corporation de la Paroisse de St-Rose vs O. Filiatrault; jugement pour \$10.45 avec intérêt et dépens.
Delphis St-Laurent vs Oscar F. Eden; jugement pour \$199.99 avec intérêt et dépens.

H. Harris vs H. Bloom et Dame Basile Dubrofsky, opposants; jugement ordonnant l'examen de l'opposant.

K. Chenevert vs L. G. Dorais; jugement permettant au défendeur de produire un plaidoyer.
C. W. Lindsay et Co., Ltd., vs Leopold Cournoyer; jugement maintenant saisie revendication avec dépens.

Dame M. A. Ouellette vs J. R. Carrier et la Banque Canadienne Nationale, tiers saisi; jugement maintenant la déclaration de la tierce saisie.
New East End Garage Ltd vs Armand Boisseau; jugement accordant règle nisi.

George E. Millette vs G. S. Fowler; jugement déclarant faits et articles pro confessis.

Arthur Beaulieu vs Joseph Alphonse Desroches et al; jugement autorisant à vendre en bloc certains immeubles.

Anselme Aubertin vs Simone Morin et T. Brassard ex-qual, m.c.c.; jugement maintenant action hypothécaire pour \$6780.48 avec int. et dépens.

BREF D'HABEAS

CORPUS ACCORDE

L'honorable juge Fortier, qui préside la Cour de Pratique cette semaine, a fait émaner un bref d'habeas corpus pour forcer William Odonnell de produire en cour Catherine Leliane Odonnell, fille née du mariage de Dame Annie Devlin, de Montréal, qui a pris l'acte, et de feu John Odonnell.

La requête alléguant que l'intimé, William Odonnell, détiendrait contre la volonté de la requérante et de l'enfant elle-même, la dite Catherine Leliane Odonnell dans sa maison et refuse de la remettre à la requérante.

Elle demandait donc qu'il émanât un bref afin que la fille pût recouvrer sa liberté et retourner à sa mère. La requête a été accordée et le bref est rapportable le 18 août prochain.

LE PLUS LONG

PONT SUSPENDU

DANS LE MONDE

Il est en voie de construction

aux nouvelles Galles du Sud

Sydney, Nouvelles-Galles du Sud, 13. — Les deux tabliers du pont de Sydney seront liés ensemble dans quelques semaines. Ceci prépare la terminaison prochaine de la superstructure du pont à arches unique le plus long du monde. Il faudra encore deux années pour terminer ce pont commencé en 1924. Le pont aura ainsi une travée de 1,650 pieds élevée de 170 pieds au-dessus de l'eau. Ses plans et sa construction ont été exécutés par des ingénieurs anglais. Tout l'acier nécessaire à son érection a été importé d'Angleterre. Le dessinateur Ralph Freeman qui a aussi dessiné le pont qui surmonte la rivière Zambeze quitte Londres pour surveiller les travaux de jonction. Le contrat pour la construction du pont a été confié à une entreprise australienne. Une attention toute particulière a été apportée pour son apparence esthétique vu la position particulière qu'il occupe à l'entrée de deux ports. La longueur totale de l'arche et des approches sera de 3,700 pieds pendant que sa largeur sera de 160 pieds. Le pont supportera quatre voies de chemin de fer, soixante pieds de voie carrossable et deux passerelles pour piétons.

MONTREAL

ROYAL YORK

1126 Ouest rue BERNARD

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

1126 Ouest rue BERNARD
A. H. H. 0312

L'EXPOSITION AGRICOLE DU COMTE CHAMBLAY

Elle donne lieu à une belle fête agricole, hier, Saint-Bruno

L'amour du sol

(Spéciale au "Canada")

Le nouveau ministre de la Marine, l'honorable Alfred Duranleau, ouvrait officiellement cet après-midi l'exposition agricole du comté de Chamblay à Saint-Bruno, tenue sous les auspices de la Société d'agriculture du même comté.

De concert avec le curé de la paroisse, M. l'abbé André Plante, aumonier de la Société, et du député Thurbur, le ministre de la Marine a lancé un appel contre l'exode des notres. Il y a mieux que l'intervention des gouvernements, en dépit de tout le bien qu'on en peut attendre. C'est l'éducation de la jeunesse, l'enseignement de l'amour à la terre. Et cet enseignement nous vient du clergé dans la province, clergé qui continue de nos jours une tradition vieille autant que le pays, qui remonte à ces temps où le prêtre colonisait aux côtés de nos grands-pères.

M. l'abbé Plante avait d'abord félicité le nouveau ministre de sa nomination récente. Il rappela qu'il avait hésité à accepter le poste d'aumônier dans la société à cause des qualités qu'avait montrées son prédécesseur. Mais en définitive il n'avait pu se résoudre à rompre avec la tradition qui veut que le prêtre s'associe au cultivateur.

L'hon. M. Duranleau qualifia M. l'abbé Plante d'apôtre de l'Agriculture et démontra l'actif qu'est le clergé au point de vue national. Pour arrêter l'exode, dit-il, l'amour du sol que vous savez enseigner est le meilleur.

Puis M. Duranleau fit voir combien le cultivateur était heureux malgré tout comparativement avec l'ouvrier des villes. C'est surtout dans le temps de la guerre que nous avons appris combien nous aurions été plus heureux sur la terre qui pouvait toujours produire suffisamment au moins pour nourrir une famille. L'ouvrier dans les crises de chômage se demande tous les jours si il aura suffisamment de travail pour subvenir à la tâche.

M. Thurbur parla de la sécheresse qui sévissait dans certains Etats chez nos voisins et exprima le désir que nos cultivateurs puissent profiter amplement de cette disette des produits de la terre.

Ont aussi adressé la parole, MM. Ovide Loisel, président du Conseil d'Agriculture de la paroisse de Québec, F. N. Savoie, directeur des agronomes dans la province, M. Maynard, vice-président de la Société et plusieurs autres.

La Société présentait un bouquet de fleurs du comté à Mme Alfred Duranleau. L'hon. M. Perron, ministre de l'Agriculture, s'était fait excuser par le président de l'Assemblée, M. Ferdinand Lamoureux, de ne pouvoir être présent à cette fête.

L'exposition avait été ouverte par un banquet dans le chalet principal sur le terrain aménagé pour ces événements annuels.

Toutes très belles bêtes, on comptait sur le terrain 200 têtes de bêtes à cornes, 200 chèvres, 50 moutons, 50 porcs, 200 poules et 600 articles d'ouvrage domestiques. Les prix qui seront distribués bientôt comportent une somme totale de \$2,500.

Malgré la pluie, plusieurs centaines de personnes venues de toutes les parties du comté s'étaient portées sur le terrain de l'exposition.

Outre ceux déjà nommés on remarquait: MM. Octavien Grenier, maire de Vercheres et Mme Grenier, F. N. Savoie, directeur des agronomes dans la province, G. E. Maynard, agronome des deux comtés et secrétaire trésorier de l'Association, Jacques Anselme, président de la Société d'agriculture du comté de Vercheres, Jules Auger, agronome du comté de Vercheres, Louis Dalpé, secrétaire-trésorier de la Société de Vercheres et autres.

DEPRESSION ECONOMIQUE

AIGUE AU JAPON

La production de la soie doit surmonter une forte concurrence

Coût de production

Tokio, 14. — De tous les signes de dépression industrielle au Japon, celui du périllement de l'industrie de la soie est le plus sérieux vu que cette industrie est la plus grande et représente un tiers du commerce d'exportation. La pays.

L'industrie de la soie passe par une période critique. L'application de la Loi d'Indemnité n'a pas contribué à arrêter la chute des prix. Elle a plutôt eu un effet contraire, celui d'accroître l'usage de la soie chinoise. On réclame maintenant que d'une manière générale, le volume de la consommation au Canada et aux Etats-Unis n'a pas fait de chute, mais que les soieries italiennes et chinoises ont obtenu plus de vogue. On a observé que les soieries italiennes et chinoises ont gagné d'autant plus de terrain dans ces pays que les soies japonaises en perdaient. On ne réclame donc pas la dépression actuelle dans les affaires du monde entier comme la cause de la diminution de la demande de la soie japonaise dans les cercles d'affaires, mais on l'attribue à une compétition grandissante d'autres pays.

La Chine a l'avantage d'avoir des mûriers qui croissent sainement et sans fertilisant. De plus elle possède une main-d'œuvre nombreuse et à bon marché qui est entraînée d'une façon remarquable à l'élevage du ver à soie. On réclame que Canton seul peut produire plus de feuilles de mûriers que le Japon, parce qu'elle fournit de quatre à sept récoltes par année, contre deux au Japon. Pour tenir tête à cette concurrence qui prendra de plus en plus de terrain, le Japon devra réduire le coût de production de manière à vendre moins cher que la Chine. Mais à l'heure actuelle, il n'y a pas d'autre moyen que de réduire le coût de production de celui de diminuer les salaires. C'est d'ailleurs ce qui est déjà commencé.

LE COMMERCE INTERIMPERIAL

ET LA N.-ZELANDE

L'inconscience des acheteurs est la lacune de ce commerce

CONCOURS MUTUEL

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Auckland, N.-Z., 14. — Les hommes d'affaires de la Nouvelle-Zélande sont à l'étude le problème du commerce interimpérial. M. C. M. Croft, le commissaire du commerce canadien à la Nouvelle-Zélande, s'est associé aux remarques de L. A. Paish, le commissaire du commerce britannique, à une conférence tenue dans cet endroit. M. Croft a mentionné que l'inconscience des acheteurs est le principal obstacle à un plus grand développement du commerce entre les Dominions et la mère-patrie. Il demanda à l'assemblée pourquoi la Nouvelle-Zélande expédiait ses produits dans des boîtes fabriquées de bois de la Baltique quand le Canada pourrait leur fournir un bois supérieur au même prix. M. Paish continua ces remarques par rapport aux marchandises achetées en dehors de l'empire alors qu'un matériel de qualité supérieure anglais était sur le marché. Pourquoi le beurre de la Nouvelle-Zélande est-il enveloppé dans du coton à fromage américain qui coûte \$60,000 par an alors que 99 pour cent de la production de beurre sont vendus sur le marché anglais. Des chapeaux d'une valeur de \$200,000 furent achetés en dehors de l'empire alors que le marché britannique pouvait fournir les mêmes avantages.

M. Paish mentionna le fait que la Grande-Bretagne, il y a quelques années, ne manufacturait pas de dactylographes assez perfectionnés, mais que depuis plus de trois ans les manufactures anglaises peuvent rivaliser avec celles des Etats-Unis. Il demanda aux hommes d'affaires de considérer ce point.

LA POURSUITE DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Le D. H. M. Tory diffère d'opinion avec Lord Dawson de Penn. — Les universités

LA COOPERATION

Le Dr H. M. Tory, chef du Bureau National de Recherches, Ottawa, n'est pas de la même opinion que Lord Dawson de Penn. qui déclare que les recherches ne devraient pas poursuivre que dans les institutions académiques. Le Dr Tory, qui arriva hier matin à Montréal, à bord de l'Ocean Limited, du Canadian National, dit que l'opinion exprimée par Lord Dawson était une fausse conception d'autrefois. Les recherches doivent se poursuivre également en dehors des grandes maisons d'enseignement universitaire. Sage doute, il est du devoir des institutions universitaires et autres maisons de poursuivre leurs recherches, mais ces recherches se font sur une base scientifique et théorique. Mais les gouvernements ont leur part à faire aussi dans le domaine des recherches. L'on ne doit pas oublier que des recherches se font depuis bien des années dans les grandes industries. Les gouvernements doivent s'appliquer à travailler en coopération avec les institutions académiques et les industries.

Le Dr Tory est de retour de la vallée de l'Annapolis où, comme membre d'une commission spéciale, il a étudié le commerce des pommes, qui n'est pas très bien organisé. Dans un rapport, il a soumis plusieurs recommandations qu'il ne peut malheureusement pas divulguer pour le moment.

GRAND PIQUE-NIQUE DE LA NAT. BREWERIES

C'est demain que doit avoir lieu le grand pique-nique que la direction de la National Breweries offre à ses employés et à leurs familles.

Ce sera la grande fête de l'amitié des employeurs envers leurs employés et de ces derniers envers leurs employeurs.

Le train partira de la gare Bonaventure à 8.15 a.m., heure avancée, et le départ de Parc Otterburn s'effectuera à 5.45 p.m., heure avancée, avec arrêt à St-Lambert, Pointe St-Charles et St-Henri. Les jeux au programme commenceront dès l'arrivée aux terrains. Les diverses courses au programme suscitent toujours le plus vif intérêt, mais la souque à la corde est encore la plus populaire à cause de la valeur des équipes en présence.

On nous prie de faire remarquer que pour être admis sur le terrain du Parc Otterburn, il faut porter l'insigne de la National Breweries. Toutes les mesures ont été prises pour donner la plus entière satisfaction à tous ceux qui prendront part à ce pique-nique.

La crème à la glace au pôle nord

Vancouver, 14. — Les esquimaux du pôle nord vont goûter à la crème à la glace. Cette nouvelle originale est basée sur le fait que la goélette Old Maid No 2 appartenant à la flotte de la compagnie de la baie d'Hudson a son départ pour une expédition à l'ouest de l'Arctique transportant le premier congélateur à passer le détroit de Bering. Le blanc de baleine doit certainement perdre de son goût chez les natifs sur réception de caisse de beurre de pistaches, de salades aux fruits, de pamplemousses en boîtes, de jus de raisins, de homards, de confitures et de légumes que l'on a entassés dans la caravane. En plus il y avait une grande quantité de bonbons que l'on doit distribuer comme cadeaux de Noël. Le territoire desservi par cette goélette n'est en rapport avec le continent qu'une fois l'an. De la broche à clôture a aussi été expédiée pour les fermes de renards. Il y a même un colis sur lequel on lit "bain de siège" qui fait beaucoup parler.

LA NAVIGATION "PRINCESS HELENE" NOUVEAU NAVIRE DU PACIFIQUE CANADIEN

A quitté Greenock, Ecosse, le 12 août, en route vers Saint-Jean, N.-B.

10,000 OUVRIERS

Les quartiers généraux de la Canadian Pacific Steamships, à Montréal, ont reçu la nouvelle que le "Princess Helena", nouveau navire spécialement construit pour le service du Pacifique Canadien sur la Baie de Fundy, entre St-Jean, N.-B., et Digby, N.-E., est maintenant en route pour St-Jean. Il a quitté Greenock, en Ecosse, le 12 août au soir. Le nouveau navire, qu'on dit être le "dernier cri" de la construction des navires côtiers, est attendu à destination le 22 août au soir ou le matin du jour suivant. Le navire est sous le commandement du capitaine P. A. Lancaster, bien connu à Saint-Jean, comme commandant de différents navires du Pacifique Canadien, pour le service de l'Atlantique. Sa dernière visite au port de St-Jean date du commencement de l'année, alors qu'il avait le commandement du "Duchess of York".

Le "Princess Helena" est aménagé pour recevoir 500 passagers par jour. Il a une vitesse possible de 19 nœuds, d'après l'essai fait sur la Clyde.

ENVOI ASTRALIEN

Sydney, Australie, 14. — Le "Canadian Scottish" a quitté notre port mercredi, avec 60,000 caisses de fruits en conserve et secs, en route vers Québec et Montréal. C'est l'un des envois les plus considérables encore enregistrés. Ce navire a pris également le premier envoi de peaux de mouton de l'année.

La nouvelle de la construction de deux nouveaux navires pour la ligne Cunard est d'un intérêt tout particulier pour l'armée des sans-travail de la Grande-Bretagne. On estime que les différents corps de métier qui vont travailler à ces deux constructions, vont donner de l'emploi à quelque 10,000 ouvriers pendant deux ou trois ans pour le premier des deux navires que la compagnie vont faire construire.

VOYAGE DE RETOUR RAPIDE

Arrivé à Montréal à 7 heures, hier matin, le "Duchess of Atholl" part ce matin, à 5 heures, n'ayant eu que 22 heures pour débarquer ses passagers et décharger son fret, puis prendre des nouveaux passagers et une nouvelle cargaison. En effet, 20 minutes après que le navire est arrivé à son quai, les voyageurs à destination de Liverpool commencent à embarquer à bord du navire et se préparent pour leur voyage.

Parmi les voyageurs on compte: Lord Rosedale, sa fille l'honorable Pamela Mitford, et les Montréalais suivants: Mme Peter P. Lyall, le colonel H. E. Connop, Mlle M. A. Connop, M. et Mme F. W. T. Saunders, Mlle E. Simpson, W. K. H. A. Giles, Mme J. E. Smith et Sydney Bronson.

LE "LAURENTIC"

D'après des rapports de sans-fil reçus aux bureaux de la compagnie, tard hier soir, le "Laurentic", de la White Star, sous le commandement du capitaine J. W. Binks, est attendu à Québec, demain matin, et doit arriver à Montréal vers 8 heures, samedi soir. Près de 800 passagers, comprenant surtout des Canadiens, des Américains qui reviennent dans leur pays, sont à bord du navire.

MOUVEMENTS DES GRAINS

Les arrivages de grains aux éleveurs de la Commission du Port de Montréal, à la date d'hier, se sont élevés à 43,281,078 boisseaux. Pendant la même période, l'an dernier, les arrivages se sont élevés à 41,178,225 boisseaux. Les livraisons, cette année, ont été de 44,597,943; l'an dernier, 62,076,773. Les éleveurs reçoivent actuellement 11,895,597 boisseaux de grain. Les bateaux des lacs ont apporté à date, cette année, 11,668,623 boisseaux, comparativement à 44,511,123 l'an dernier.

AVANTAGES DU LABOUR HATIF

D'AUTOMNE

Celui qui s'y prend tôt a plus de chance de compléter ses labours

Essentiel au Canada

Le labour d'automne, généralement recommandé pour la plupart des parties du pays, est essentiel dans un district comme celui du nord de l'Ontario où la saison de végétation est relativement courte dans ces circonstances, il est nécessaire que la plus grande partie du labour soit faite en été ou en automne.

A la station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, on a constaté qu'en commençant à labourer la mi-été ou au commencement de l'automne on a beaucoup plus de chances de terminer ce travail avant que la terre devienne trop humide ou qu'elle gèle.

Nous savons par expérience que toutes ou presque toutes les récoltes ordinaires de la ferme demandent à être semées aussitôt que possible au printemps, dès que l'état du sol est favorable; ce qui ne peut se faire que si la terre a été labourée l'automne précédent. Il vaut encore mieux que le labour ait été fait assez tôt pour que l'on puisse donner au moins deux disques et ouvrir de bonnes rigoles d'égouttement avant que la terre ne gèle.

Il est vrai que tous les labours ne peuvent être exécutés en été ou au commencement de l'automne parce que la terre est encore occupée par certaines récoltes, mais on devait commencer aussitôt que possible. Les pâturages de nuit et les vieilles prairies se prêtent spécialement bien au labour précoce.

Le cultivateur qui s'y prend tôt a beaucoup plus de chance de compléter ses labours. Il peut aussi scierifier la

LES PECHEURS DE L'EST DU CANADA SE COALISENT

140 unions de pêcheurs se solidarisent pour former un vaste syndicat

Nouvelle Corporation

Environ 140 groupements de pêcheurs, disséminés à travers les provinces maritimes et les îles-de-la-Madeleine, se sont associés pour former un puissant organe central de syndicalisme.

La nouvelle corporation a pour objet: (a) l'étude, l'introduction et l'application des principes du syndicalisme dans toutes les sphères d'activité de l'industrie des pêches; (b) la défense et l'avancement des intérêts des travailleurs maritimes en exercice dans les diverses branches de l'industrie; (c) la promotion et le développement de l'industrie des pêches; (d) l'avancement et le relèvement des rapports sociaux, et l'étude des questions se rapportant à l'économie politique et sociale dans leurs relations avec les pêcheurs; (e) la solution des différents susceptibles de surgir entre sociétés sans recourir aux tribunaux, chaque fois qu'il est possible; (f) l'examen des doléances, griefs, récriminations et contestations judiciaires des pêcheurs et la défense et sauvegarde de leurs intérêts autant que la chose est possible et juste; (g) l'utilisation des influences de la société au relèvement des conditions matérielles dans les provinces maritimes et au Canada.

La formation du Syndicat corporatif des Pêcheurs maritimes fut réalisée à Halifax vers la fin de juin, alors que 200 pêcheurs environ, la plupart délégués par les diverses unions cantonales, s'assemblèrent en cette ville, y adoptèrent une constitution corporative et firent l'élection des dirigeants de la nouvelle société. M. Chester McCarthy, de Tignish, I.P.E., directeur-gérant depuis nombre d'années d'une très prospère fabrique coopérative de conserves de homard à Tignish même, fut élu président et Robert Meagher, de Canseau, N.-E., vice-président. M. Meagher est depuis longtemps un chef de mouvement syndical parmi les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse orientale.

Le poste important de secrétaire-trésorier, le premier même de l'administration, sera rempli par les directeurs ou le bureau central de direction. On s'attend que le bureau de direction procède à cette nomination à une assemblée qui aura lieu de bonne heure en août.

Le bureau central de direction, dont l'attribution consiste à gérer les affaires de l'association, se compose du président et du vice-président et de vingt-deux directeurs. Chacun des directeurs est le représentant d'un des secteurs des provinces maritimes ou des îles-de-la-Madeleine et est choisi par les délégués de cette zone présents à la convention annuelle fixée pour la dernière semaine d'octobre. A la convocation d'Halifax, les délégués firent choix de dix-huit directeurs: deux originaires des îles-de-la-Madeleine, trois de l'île-du-Prince-Edouard, quatre du Cap-Breton, cinq de la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse et trois du Nouveau-Brunswick. Des cinq dirigeants encore à choisir, trois représenteront certaines régions du Nouveau-Brunswick et deux seront de la Nouvelle-Ecosse.

La gestion des affaires du syndicat corporatif est confiée au bureau central de direction mais ce dernier est autorisé à déléguer ses pouvoirs à un comité exécutif qui, pour la présente année, consiste du président McCarthy, du vice-président Meagher, du directeur Norman Sallows, de Port Maitland, N.E., du directeur Dennis Cormier, de Grand-Étang, Cap-Breton, et du directeur Patrick G. Richards, de Saint-Eduard, N.E. Le comité exécutif sera convoqué par le président aussi souvent que l'exigent les affaires de la corporation, mais jamais il ne devra s'écouler plus de trois mois entre les assemblées.

L'argent nécessaire à la conduite des affaires de la société sera fourni par les filiales cantonales à raison de \$2 par année, par membre. Pour organiser une succursale, il faut réunir quinze membres au minimum. La constitution assure la vérification des livres du syndicat par un comité indépendant et exige que le secrétaire-trésorier fournisse les gages et garanties voulus.

Tous les secteurs de la baie seront l'objet de recherches et il est possible, des expériences et essais seront tentés dans le détroit d'Hudson à l'aller et au retour.

Les poissons marchands, susceptibles d'être pêchés par l'équipage du chalutier, seront tranchés, nettoyés, salés et entreposés dans la cale du navire. Par ses instructions au capitaine Sorenson, le département a enjoint à ce dernier de voir à ce que les poissons soient tranchés et salés de façon à pouvoir être séchés pour les marchés des que le chalutier rentrera à son port d'armement en Nouvelle-Ecosse.

Afin de permettre l'entreprise d'essais de pêche à la ligne stationnaire et à la ligne traînante, le *Loubyrne* a été pourvu de lignes et de deux doris destinés à l'usage des membres de l'équipage qui sont tous des pêcheurs expérimentés dans la manœuvre du dori. Le navire porte aussi à bord une demi-douzaine de filets flottants à hareng qui serviront à déterminer s'il existe ou non des harengs dans la baie. S'il existe dans cette nappe d'eau des quantités appréciables de hareng, les filets fournis au navire un autre moyen de s'approvisionner de boîtes. Trois des filets comportent des mailles de trois pouces en carré et les autres des mailles de deux pouces et demi.

On tiendra un registre dans lequel seront consignés chaque jour les résultats des expérimentations et les essais de pêche en attitude et la longueur de secteurs explorés, les espèces de poisson pêchées, les quantités pêchées, la nature des matériaux constituant les fonds sous-marins, la profondeur et la salinité de l'eau, la direction des courants, etc. Grâce au fonctionnement d'un appareil radio-phonique, M. Hachey pourra communiquer quotidiennement avec le département et lui faire part des travaux de la journée. Une fois l'investigation achevée, il en rédigera un rapport complet destiné à la mise en circulation.

Le conseil municipal sera sous peu saisi d'un projet de règlement qui exigera que les taxis soient désinfectés après chaque voyage, chaque course avec une ou plusieurs personnes, et ce dans l'avantage du public.

BELLE tenue de BRAZILIAN en BORSE LOCALE. CHUTE de CAN. PACIFIC

BRAZILIAN ET NICKEL PLUS FERMES

LES ECHOS DU MARCHE

DETAILS DES VENTES SUR LE MARCHE LOCAL

LES GRAINS

STOCKS DE GRAIN AU CANADA AU 31 JUILLET 1930

L. Villeneuve & Cie. Limitée - LIGNES TRES SPECIALES

Finition en "Chestnut" et plancher en chêne rouge à des prix défilant toute compétition. 6199 St-Laurent



Avuents, Tentos, Coussins, Bâches, Couvertures pour Automobiles, Yachts - Aménagements de Cam-pements

Balançoires une spécialité

LA CIE D'AUVENTS MILLER

911 Notre-Dame ouest

Téléphone MARquette 2573

LES CAFES

New York, 14. - Les contrats No 7 de cafés futurs ont clôturé entre une baisse de 11 points et une hausse de 3 points. Les ventes se sont élevées à 19,000 sacs. Les contrats Santos ont débuté entre une baisse de 5 points et une hausse de 5 points, pour clôturer à une baisse de 3 et 14 points. Les ventes se sont élevées à 22,000 sacs. Voici les prix de fermeture: Contrats No 7: septembre 6.25; décembre 5.82; mars 5.69; mai 5.60; juillet 5.55. Contrats Santos: septembre 10.76; décembre 9.61; mars 9.05; mai 8.85; juillet 8.72.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 14. - L'argent en barre est coté à 16 5-16 d. l'once.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL

Avis de demande de nomination pour le parachèvement de l'île "B" de la Prison de Bordeaux, à Montréal.

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées portant à l'ordre de "B" de la Prison de Bordeaux, à Montréal, et adressées à l'honorable J.-O. Marchand, J. C. ministre du département des Travaux Publics et du Travail, Hôtel du Gouvernement, à Québec, seront reçues jusqu'au 26 courant à midi (heure avancée).

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et spécifications par l'architecte J.-O. Marchand, à Québec, et qui sont présentement déposés au département des Travaux Publics et du Travail pour consultation seulement, et au bureau de M. J.-O. Marchand, architecte, chambre 407, No 25 rue St-Jean, Québec, où des copies pourront être obtenues en déposant \$25.00, lequel dépôt sera remis sur retour des plans et devis.

Les soumissionnaires doivent se faire sur des blancs fournis par M. l'architecte Marchand.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque acceptable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics et du Travail, pour un montant égal à 10% du prix de sa soumission.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le département ne paiera pas pour la publication non autorisée de cet avis.

Sous-ministre et Ingénieur en chef, Département des Travaux Publics et du Travail, Québec.

ce 12e jour d'août 1930. 112-15-16-20

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 87. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 89. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 90. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 91. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 92. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 93. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 94. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 95. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 96. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 97. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 98. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 99. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. - COUR SUPERIEURE - No 100. - GUTHRIE LIMITED, liquidateur, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, dans la liquidation.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 26e jour d'août 1930 à dix heures du matin, à la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de Justice, en la cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 14 août 1930. R. AIME TISON, Député-protonotaire, C. S.

PENDANT LA SEANCE D'HIER, ALORS QUE LES MOUVEMENTS DES PRIX ACCUSENT UNE MARGE ETROITE. - CHUTE DU CANADIAN PACIFIC. - PRESSIONS EN FERMETURE.

Les mouvements des prix, sur le marché local, ont démontré une marge étroite, à l'exception de quelques stocks, pendant la matinée d'hier. Le volume des transactions a été considérablement réduit, comparativement à celui de la période correspondante de la veille. Les stocks importants se sont maintenus et sont restés pratiquement sans changement, comparativement à la fermeture de mercredi.

Brazilian a été de nouveau le leader du marché au point de vue du volume, mais comme le reste de la liste, il a fluctué dans une marge de 1-2 point entre 35 et 35 1/2. A ce dernier niveau il était sans changement, comparativement à la fermeture de mercredi.

Nickel, lui aussi, a fluctué dans une marge étroite, entre 21 et 21 1/8. Le prix, à midi, était le dernier niveau mentionné, et le stock était sans changement, comparativement à la fermeture de mercredi.

Dominion Bridge, Brompton, Canadian Pacific, Dominion Steel and Coal, Dominion Glass, Gypsum, Massey-Harris, McColl-Fontenac, National Breweries, Smelters, Canadian Car privilege et un bon nombre d'autres ont fait plusieurs apparitions sur le tableau, mais à des prix montrant aucun changement.

Steel of Canada, Dominion Textile, Power Corporation, Canadian Car, ordinaire, Montreal Power et Industrial Alcohol ont enregistré des gains légers.

Southern Canada Power a montré un recul considérable en présence d'un rapport accusant des revenus plus élevés pour le mois de juillet.

Canadian Pacific (nouveau) a fait une chute marquée pendant les opérations de l'après-midi, occasionnée par la faiblesse de cette valeur à New-York. La balance de la liste a fluctué d'une façon nerveuse et dans une marge étroite.

Alors que quelques actions de Canadian Pacific (ancien) ont fait leur apparition sur le tableau, quelques lots non classifiés ont changé de mains à 166, le niveau le plus bas enregistré par cette valeur sur le marché local depuis 1926. A ce niveau il montrait une perte nette de 8 points, comparativement à la vente précédente. Le nouveau stock a glissé à 41-1/4, un nouveau bas, une perte nette de 2-1/4 points pour la journée.

Brazilian a continué de dominer au point de vue des transactions, mais avec l'après-midi il a fléchi de 3-8 point. Nickel, d'un autre côté, s'est raffermi fractionnellement, se vendant jusqu'à 21-1/4 avec une hausse légère.

Montreal Power a poussé son gain de la matinée jusqu'à 7-8 point, à 55-7-8, mais a ensuite reculé à 55, soit sans changement. Shawinigan a grimpé à 64-1/2, avec une hausse nette de 7-8 point.

Les quelques dernières minutes de la séance ont vu se renouveler les pressions sur une échelle plus étendue que pendant l'après-midi, et au moment de la journée. Ce développement s'est produit lors de la nouvelle que les baissiers avaient lancé une autre attaque sur le marché de New-York.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Brunneau et Rainville, membres de la Bourse de Montréal.

ABITIBI P. & P. 234 234 24

B. C. Packers 104 104 104

Do Power B 304 304 304

Brazilian T. L. P. 304 304 304

Canadian Paper 274 274 274

Can. Bronze 274 274 274

Do Car and F 204 204 204

Do priv 204 204 204

Do Cement 204 204 204

Do Gen El 64 64 64

Do Gypsum 19 19 19

Do Iron Alco 19 19 19

Do North P 20 20 20

Do Pac Ry 42 42 42

Do P and P 11 11 11

Cockshutt Plow 11 11 11

Cons. M. and S. 180 180 180

Dum. Bridge 59 59 59

Do Glass 74 74 74

Do Textile 74 74 74

Hollinger C. G. M. 5 5 5

Int. Nickel 214 214 214

McCull-Fontenac 214 214 214

McCull Front 17 17 17

Mont L. N. P. 58 58 58

Power Corp. 64 64 64

Shawinigan 64 64 64

Sherwin William 32 32 32

Steel Co. of C. 44 44 44

Winnipeg El. 37 37 37

Les revenus de la Quebec Power Company, pour les premiers six mois de l'année, montrent une diminution, comparativement à la période correspondante de l'année dernière. Pour les premiers six mois, les revenus se sont élevés à \$511,172, soit une diminution de \$6,696 pour les premiers six mois de 1929.

La Canadian Industrial Alcohol Company, Limited, a été placée en liquidation judiciaire, sous la supervision de la Cour Supérieure, le 14 août 1930.

Le taux de réescompte de la Banque d'Angleterre n'a pas subi de changement.

Il semble que les pressions de ventes de la part de ceux qui sont quelque peu nerveux sont maintenant épuisées sur le marché local. Ici le volume des transactions semble diminuer, mais à New York l'activité est plus grande, sous l'influence de la liquidation des comptes de marge, à Montréal ont été bien suivis il y a quelques mois, et il n'y a aucun danger de crainte d'un désastre. Quelques-uns de ceux qui ont acheté à la suite de la baisse de juin se sont fatigués d'attendre le mouvement de hausse et ont lancé leurs stocks sur le marché au premier signe de difficulté. Mais les valeurs qui ont été accumulées au comptant par les épargnants sont encore en portefeuille et il n'est guère probable qu'ils seront jetés sur le marché avec les conditions actuelles.

Présentement, l'atmosphère du marché donne plutôt l'idée de protection que celle d'achat et de vente. La demande vient de la part des épargnants, et la liquidation de la part de ceux conduits à bout de leur patience. Les comptes spéculatifs ont été complètement liquidés et les valeurs sont passées entre les mains de ceux qui les ont achetés dans le but de les conserver pour une période de temps indéfinie, convaincus que le marché, peu importe le temps, finira par s'améliorer avec la disparition de la situation de dépression.

Un courtier quelque peu malin disait hier: "Maintenant que le R-100 est parti nous pouvons aller reprendre notre travail."

On dit que les nouvelles qui nous arrivent du Brésil sont de plus en plus encourageantes, en autant que les revenus de la compagnie sont concordés, et il est possible que l'allure plus ferme du stock, hier, a été le résultat de ces bonnes nouvelles.

M. T. B. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Company et M. W. K. G. Holt, fils de Sir Horbert Holt, sont au nombre des passagers qui arriveront à Québec, à bord de l'"Empress of Scotland".

BOURSE DE TORONTO

Amea Oil 28 24 27

Alar Oil 130 131 132

Amulet 32 32 32

Arno 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

Baldwin 34 34 34

FOURNIS PAR BRUNEAU ET RAINVILLE, MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ABITIBI - 55 à 56 1/2

Agnew-Surpass - 25 à 10 1/2, 100 à 11

Bathurst P & P - 25 à 3 1/4

Bell Tel - 7 à 150

Brazilian - 35 à 35 1/2, 195 à 35 1/2

100 à 35 1/2, 355 à 35 1/2, 360 à 35 1

PRETS SUR HYPOTHEQUES
A JETTE & CIE
84, Notre-Dame Ouest — Chambre
Édifice Daluth
Courtiers en immeubles
Experts en propriétés
(Établi en 1855). Prêts sur premi-
ère et deuxième hypothèque—achats
d'hypothèques et balances de prix
variables.

LA COMPAGNIE DE
PAPIER KRUGER
LIMITÉE
PAPIERS DE TOUT GENRE
MAIN 3880 • MONTRÉAL
2517-Jao-0

MARQUES DE COMMERCE
Société par actions
Breveté du Manuel traitant des Brevets
d'Invention, Marques, etc.
MARION & MARION
Fondés en 1897
1569, rue Université, Montréal.
2517-L-M-v

**LES ITALIENS SONT
CHAUDS PARTISANS
DE MUSSOLINI**

Le commandant Rota parle des progrès de l'Italie sous son régime

Villes modernisées

Le commandant F. C. Rota, allant du Grand Hôtel de Russie, est actuellement l'hôte du général Vernon Cardy, de l'hôtel Mont-Royal, a déclaré hier au cours d'une entrevue donnée aux journalistes que le tre-vingt-dix-neuf pour cent du programme d'Italie sont des ardeurs amateurs de Mussolini, car il les a gouvernés et les a rendus prospères par conséquent la plupart des critiques que vous entendez contre lui viennent des anti-Fascistes, qui ne le même pas admis en Italie. Musso- ajoute-t-il, est très populaire à cause de son grand esprit d'organisation et de son influence.

Quand les vaisseaux italiens arrivent à New-York, leurs équipages même indiquent que Mussolini leur inculque un excellent esprit de discipline, car ils ont de bonnes manières et sont bien mis. Parlant de la ville de Rome, le commandant Rota a déclaré que les vieux édifices ont été démolis, afin de permettre aux touristes et aux archéologues de voir mieux les anciennes maisons. Les rues ont été allongées, redressées et à présent on peut facilement atteindre des endroits qu'on ne pouvait que difficilement atteindre autrefois.

Le génie de Mussolini apparaît tout lors des récents terminements de terre, continue le commandant Rota. Il donna des ordres afin que les dommages fussent réparés dans le plus court laps de temps possible comme résultat, quelques jours tard les gens virent un aspect pittoresque, les fils télégraphiques furent retirés et le dommage réparé. Le Poëll fut restauré. Le Duce décida de faire des listes de souscription pour les victimes, déclarant que le gouvernement se chargeait de payer toutes les dépenses.

Parlant des relations de l'Italie avec la France et l'Angleterre, le commandant a dit que les deux pays étaient son amis; c'est la France

LE CONSEIL ET LE BOULEVARD METROPOLITAIN

Il devra décider le principe et le site du boulevard réclamé par tous

Travaux de voirie

A la séance régulière de la Commission Métropolitaine, tenue, hier, sous la présidence de l'échevin Gabbias, une discussion assez vive eut lieu entre certains membres au sujet de l'adoption d'une résolution à l'une des dernières séances. On trouva ci-après le détail de la discussion. Les municipalités ont soumis à la commission certaines demandes qui furent adoptées par elles étaient dans l'intérêt général de ces municipalités.

La ville La Salle a demandé l'autorisation pour une dépense de \$6,300 pour l'ouverture d'une rue; Verdon demandait de dépenser \$22,000 pour construction d'un égout et de trottoirs; Montréal-Nord, un crédit de \$13,400 pour la construction d'un égout dans la rue Cobourf.

Une délégation composée de MM. P. Guinot, maire de St-Michel, et des échevins A. Felsque et N. Pesant, a réclamé le prolongement de la ligne de tramways jusqu'aux limites de Montréal-Nord. Cette requête fut référée à la sous-commission des tramways de la commission métropolitaine qui devra faire rapport.

Au début de la séance, lecture fut faite d'une lettre du Comité exécutif déclarant que la cité de Montréal voulait tout d'abord étudier avec soin cette question avant de se déclarer en faveur du principe d'établir le boulevard métropolitain.

M. Gabbias, président de la commission métropolitaine, a annoncé de plus qu'après une conférence, qui avait eu lieu entre les membres du comité exécutif et les représentants de la ville à la commission, on avait décidé de soumettre toute la question au conseil municipal. Celui-ci dira s'il favorise le plan d'un boulevard, et, dans une deuxième question posée, devra se prononcer également sur le site s'il y a lieu.

Ici l'échevin Charbonneau souleva une objection. Il a déclaré que la motion proposée par l'échevin Lippens et secondée par lui-même, et inscrite dans le procès-verbal, n'était pas conforme à la proposition qu'il avait faite. L'échevin Charbonneau ajouta que le promoteur et le second de la motion en question ne parlaient que du principe et ne mentionnaient rien au sujet du site de ce boulevard. Ils ont suggéré, à maintes reprises de renvoyer la motion tel que rédigée par M. Laurendeau.

L'échevin Gabbias a fait remarquer que cette proposition avait été inscrite dans le procès-verbal lequel avait aussi été adopté par la commission, y compris par le promoteur et le second. M. Laurendeau a déclaré que la ville pouvait se prononcer sur le principe du boulevard, puis accepter ou refuser les divers plans soumis. Il valait mieux, ajouta M. Laurendeau, que le conseil se prononce sur un site quelconque si l'on ne voulait pas voir les ingénieurs refaire de nouveau les plans renfermant les estimations du coût de l'ouverture du boulevard.

L'échevin Quintal a aussi été d'avis que la ville ne s'engage à rien en discutant la proposition telle que soumise. L'échevin Charbonneau a de nouveau répété que la motion, comme il l'a voulu la présenter, ne renfermait que la question de principe. Il a cependant accepté les explications du président Gabbias, tout en déclarant qu'à l'avenir on ne changent rien aux motions présentées.

M. Gabbias a protesté en disant que jamais on ne changerait le sens des propositions soumises par les membres. Il ne veut pas par conséquent accepter de blâme à ce sujet.

Les échevins Lippens, Auger, Dequière ont fait quelques remarques, puis les choses en restèrent là.

POUPON TROUVE DANS UN BANC DE LA CATHEDRALE

La mère l'y laisse aux soins de l'église et s'en va mourir, dit-elle

TRISTE MISSIVE

Vers deux heures, hier après-midi, un gros bébé vigoureux fut trouvé par le sacristain dans la cathédrale St-Jacques. Le bébé était bien enveloppé dans des couvertures, une note épinglée sur lui et bien installée dans un banc.

Le sergent détective Crépau fut mandaté sur les lieux et transporta le bébé au bureau des détectives. D'après le détective le bébé fut trouvé dans une banquette d'arrière de l'église. En faisant sa tournée habituelle le sacristain fut surpris d'entendre des cris de bébé, il se dirigea dans cette direction et à sa grande surprise trouva le paquet en question. Il avertit le poste de police de la rue Montfort sur le champ, qui à son tour avertit le poste des détectives. Sur la note épinglée on lit ceci: "Je laisse l'enfant sous votre protection n'étant pas capable de le nourrir. Mon ami m'a laissée sans argent. Je veux que vous le trouviez un foyer. Je suis une fille âgée de 19 ans. Ne me cherchez pas. Avant 7 heures ce soir, je serai morte, n'ayant pas mangé depuis quelques jours et étant découragée. Mon bébé est baptisé et son nom est Jean. Alors adieu et priez pour moi et mon enfant." La police rapporte qu'un nom était signé et qu'une adresse était écrite comme étant celle de la mère. En plus il y avait le portrait de la mère. Des recherches continuent de se faire à ce sujet, mais jusqu'au moment d'écrire ces lignes, rien n'a été trouvé.

L'HON. M. PERRAULT

L'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, sera aux bureaux du gouvernement, nouveau Palais de Justice, cet avant-midi.

LA SAISON DE LA CHASSE VA OUVRIR BIENTOT

Un grand nombre de touristes viendront dans la province durant la saison

LOIS EN VIGUEUR

Bientôt s'ouvrira dans notre province la saison proprement dite de la chasse. La province de Québec, au dire de tous ceux qui s'y connaissent en fait de gibier, est le paradis des chasseurs. Chaque année nous arrivent des États-Unis et même des autres provinces du Dominion des milliers de personnes qui veulent profiter des avantages particuliers que leur offre la province de Québec. Il en sera encore de même, cette année. Le Bureau de Montréal du Tourisme, le Royal Automobile Club et autres nous informent que déjà un grand nombre de touristes se renseignent sur les avantages que leur offre la province au point de vue de la chasse. Et selon les demandes complètes, le nombre de touristes durant la saison de chasse, cette année, sera encore plus considérable que l'année dernière, qui avait été pourtant excellente. Comme la chasse promet d'être active, il n'est pas inutile de rappeler quelques articles de la loi de chasse de la province de Québec, qui comporte plusieurs restrictions importantes.

Ainsi, par exemple, il est défendu de se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'original, le caribou ou le chevreuil, sous peine d'une amende de pas moins de \$40 et de plus de \$50 par infraction. Il est également interdit de chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'original, sous peine d'une forte amende. Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un original, de deux chevreuils et deux caribous; et dans le cas de contravention au présent article le délinquant est passible de la même pénalité que s'il avait chassé en temps prohibé. Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un droit de cinq piastres, un permis temporaire l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels pendant une saison de chasse.

Voici un tableau des saisons de chasse: L'original dans les comtés situés au Nord du fleuve St-Laurent, du 10 septembre au 1er janvier. L'original dans les comtés situés au Sud du fleuve St-Laurent, du 20 septembre au 1er janvier. Le caribou du 20 septembre au 1er janvier. Le chevreuil du 1er septembre au 1er décembre. La femelle de l'original ainsi que les faons ou petits de l'original, du chevreuil et du caribou sont prohibés. Le lièvre: du 15 octobre au 1er février. Le renard: du 1er novembre au 1er mars. La rat musqué: du 15 mars au 1er mai exclusivement. La marte, le vison, le pékin, la moutonnette, le loup cerrier, le chat sauvage, etc.: du 1er novembre à la fin de mars. Le castor et la loutre: du 15 décembre au 1er avril exclusivement. Le lièvre à la bécasse, la bécasasse: du 1er septembre au 15 décembre. La foule, les oies et tous les canards sauvages, excepté le canard huppé et l'Eider: du 1er septembre au 15 décembre. Le cygne sauvage, le canard huppé, l'Eider, le courlis, la maubèche (Allo), les pingouins, le butor, le fulmar, les grèves, les Guillemots, le goéland, les hérons, le plongeon, etc.: prohibés en aucun temps, de même que tous les oiseaux insectivores et autres utiles à l'Agriculture. Il est interdit de prendre ou de dérangier leurs oeufs.

Quant à la pêche, il suffira de dire que la pêche de la truite mouchetée se terminera le 30 septembre et que celle de la truite grise se terminera le 14 octobre.

MILLE HOMMES EMPLOYES A CES TRAVAUX

La Compagnie des Tramways fait renouveler plusieurs de ses voies

Nouveaux circuits

La Compagnie des tramways de Montréal poursuit activement ses travaux de réparation. Plus de 1,000 hommes sont actuellement employés au réajustement des voies dans les diverses parties de la ville. Sur quelques circuits, la Compagnie fait renouveler ses voies; elle fait construire également d'autres voies là où il n'en existait pas auparavant. Voilà ce que nous déclarait hier, M. J. F. St-Cyr, président de la Commission des tramways.

Dès que le tunnel actuellement en construction dans l'extrémité est de la ville sera terminé, la Compagnie des tramways a l'intention d'établir un service régulier demandant par les citoyens de cette partie de la ville. L'on est aussi à construire un embranchement devant relier les voies de la rue Papineau à celles de la rue Notre-Dame. Ces travaux minimes en somme aideront beaucoup à résoudre la question du trafic à cet endroit.

Mais l'un des nouveaux circuits les plus importants construits, cette année, est celui de la rue Alford, s'étendant sur une distance de sept milles et ouvrant une nouvelle partie de la ville.

D'aucuns se demandent pourquoi les travaux de construction des tunnels de la rue Wellington, sous le canal de Lachine, et de la rue Atwater ne sont pas encore commencés. M. St-Cyr déclara que la question est encore à l'étude et que ces travaux ne peuvent commencer qu'après entente avec le gouvernement fédéral.

On demandait hier au colonel J. E. Hutchison, vice-président et général, si la Compagnie des Tramways de Montréal souffrait beaucoup de la crise actuelle. Les plus récentes statistiques indiquent, dit-il, qu'il y a une légère dépression, mais que cette dépression est bien minime comparativement à celle qui sévit dans les villes américaines.

TOUT DEMENT CE CANARD INVENTE PAR UN MALIN

Le R-100 ne s'est pas trouvé de parenté avec les baleines, il vogue

PAS DE "JONAS"

Plus une chose est d'actualité et présente un intérêt constant, plus le canard a de chance de se répandre. Durant la veille, hier, un malin s'est payé la tête de milliers de personnes lorsqu'il s'est mis en veine d'annoncer et de répandre dans la ville la rumeur que le R-100 avait piqué du nez dans la mer et que ses passagers étaient devenus de "nouveaux Jonas dans la baleine". La nouvelle a immédiatement fait le tour de la ville, chaque porteur ou ami du téléphone a ses proches. L'anxiété fut certaine, si l'on ne juge par les appels téléphoniques incessants faits à notre journal. On nous a même dit que le radio avait annoncé la chose, croyant que la nouvelle était fondée.

Il n'en fut rien et il n'en est rien. Le dirigeable anglais file à une allure rapide vers le sud de Cardington, il atteindra, à moins d'imprévu, à six heures environ ce soir à l'heure montréalaise, c'est-à-dire à minuit à l'heure de Londres. Son retour va établir un record épatant, semblable à celui de l'original, en moins de deux fois vingt-quatre heures.

Les brèves de dépêches de la Presse Canadienne disent que le géant des airs vogue à une vitesse moyenne de 80 milles à l'heure, que tous les passagers à bord sont actuellement bien qu'aucun n'inaugurera encore à ce voyage-ci le "mal d'air", s'entassent sur le bureau du traducteur et viennent affirmer à chaque quart d'heure que "dans les airs il n'y a rien de nouveau" si ce n'est que le dirigeable survole l'océan gracieusement mais impatiemment et qu'il regagne son mat d'attache avec un empressement tout à fait naturel.

La nouvelle que le R-100 est parvenu à Londres ce soir arrivera ici comme une flèche qui tuera définitivement ce vilain canard.

ELLE SE TUE EN TOMBANT DE SA GALERIE

Une vieille dame, âgée de 64 ans, meurt avant même d'être transportée à l'hôpital

COLLISION D'AUTOS

Une vieille dame, âgée de 64 ans, Mme W. Golberg, demeurant au numéro 3994 rue Rivard, a été victime d'un accident, hier, alors qu'elle tomba du haut de sa galerie. Dans sa chute, elle se brisa le crâne. On appela aussitôt la police qui fit descendre une ambulance. Lorsque celle-ci arriva, la vieille dame avait déjà succombé à sa blessure. Le corps fut transporté à la morgue où l'enquête aura lieu ce matin. C'est le sergent Hunault, du poste No 14, qui enquête sur la cause de l'accident. On n'a pas su comment la vieille dame avait pu tomber de son balcon. Ce sont les seuls détails que nous ayons pu obtenir jusqu'ici de l'accident. L'enquête révélera peut-être d'autres faits nouveaux.

COLLISION D'AUTOS
Vers 6 heures 30, hier soir, à l'angle des rues Sherbrooke et Bleury, a surgi une collision d'automobiles assez sérieuse, puisque l'agent de circulation qui était de faction à cette heure-là, à l'angle de ces deux rues, a failli lui-même être blessé. Dans l'une des automobiles se trouvaient deux jeunes filles de Chicoutimi, qui furent blessées. Ce sont: Mlle Gilberte Leboeuf et Germaine Bergeron. Toutes les deux furent immédiatement transportées à l'hôpital Notre-Dame où elles souffrent de blessures peu sérieuses, de simples contusions externes. Une autre personne, M. Albert Théoret, fut également blessé. Son état n'inspire aucune crainte. Il fut également transporté au même hôpital. Ce sont les seuls détails que nous ont été fournis au sujet de cet accident.

BEBE BRULE VIF PAR DU SAINDOUX RENVERSE SUR LUI

L'enfant se tenait près du poêle lorsque la casserole se renversa sur lui

A ST-HUBERT

M. le coroner Lorenzo Prince a rendu, hier après-midi, un verdict de mort accidentelle dans le cas du bébé I. Bouthillier, âgé de 2 ans de Saint-Hubert, ébouillanté par une casserole de saindoux renversée sur lui. Voici les faits qui ont été relatés à l'enquête.

De bonne heure, hier avant-midi, Mme Bouthillier, la mère de l'enfant, se préparait à faire frire des pommes de terre. Elle se servit de la traditionnelle casserole de fer dans laquelle elle jeta de la graisse de porc. Durant tout ce temps-là, la petite I. Bouthillier, se traîna par terre, à proximité du poêle. Tout à coup, suivant les informations obtenues rapidement, le douloureux accident s'est produit: la casserole se renversa et son contenu, de la graisse bouillante, inonda la petite qui fut brûlée vive. La mort fut instantanée. Lorsque le Dr H. Chevrier, appelé en toute hâte, arriva dans la cuisine, il ne put que constater la mort du bébé.

C'est très gentil à vous d'envoyer votre femme à la campagne pour un repos.
—Où j'en avais grandement besoin.

LE STATU QUO OU LE PROGRES POUR MONTREAL?

M. W. H. Biggar expose un programme d'une dépense de \$150,000,000 en 10 ans

Impôt sur le revenu ?
Allons-nous demeurer dans le statu quo en ne dépensant pas un sou venant d'autres sources que les revenus de la ville, ou si, par des emprunts, nous allons faire des travaux s'élevant à plus de \$150,000,000 échelonnés sur une période de dix années et faire progresser ainsi la ville et donner aux citoyens des conditions de vie meilleures? Telle est la question que posait, sans la obliger à répondre sur le champ, M. W. H. Biggar, leader du conseil municipal, à la fin de sa causerie devant les membres du club Kiwanis, hier, à leur déjeuner régulier. M. Biggar a déclaré que plusieurs départements municipaux nécessitent peu d'améliorations, mais que par ailleurs des travaux coûteux s'imposent si l'on veut que la ville de Montréal continue à avancer dans la voie du progrès. Il ne voit pas pour quoi on n'entreprendrait pas d'exécuter ce gigantesque programme et de rendre les charges un peu plus lourdes sur les épaules des citoyens pour l'avenir, puisque ce sont les générations futures qui profiteront des travaux actuels et qu'il sera juste que le coût soit réparti sur une assez longue période d'années pour que ce soit eux qui en défraient la plus grande partie.

Telle que constituée, l'administration de Montréal ne peut dépenser plus que ses revenus le lui permettent et si elle avait des déficits, elle serait disqualifiée. Mais elle est en garde contre les déficits à cause des restrictions qui lui sont imposées. Elle ne peut faire des déboursés à même le capital sans un référendum ou sans l'autorisation spéciale de la législature provinciale, excepté quand il s'agit de travaux d'urgence ne dépassant pas le prix d'un demi-million.

Les services municipaux sont en bon état, mais afin d'atteindre davantage le but qu'ils poursuivent, il serait nécessaire de renouveler une bonne partie de l'équipement de la brigade du feu, ce qui nécessiterait une dépense de \$200,000. On parle d'ajouter cinq cents policiers à la force constabulaire, ce serait une dépense de plus par an. Les octrois aux écoles devraient être plus élevés pour satisfaire aux besoins. Il faudrait deux autres incinérateurs. La solution du problème du trafic exigera aussi de fortes dépenses. L'hygiène, les hôpitaux, les pensions sont autant de choses qui auraient besoin qu'on y consacre des montants plus élevés.

Il y a en plus les projets majeurs, tels que la suppression des taxes de péage sur les ponts; la construction du boulevard métropolitain qui obligera la ville à déboursier \$7,500,000; l'installation de tuyaux d'égout, soit une dépense de \$20,000,000 environ; l'exécution du projet des souterrains pour tramways allant du sud au nord et de l'est à l'ouest, soit une autre dépense de \$65,000,000; la suppression des traverses à niveau, soit des déboursés de \$60,000,000; de nouveaux terrains de jeux à créer qui nécessiteront peut-être des expropriations, soit d'autres dépenses élevées encore; le prolongement d'autres, comme des rues Dorchester, Sherbrooke, Berri, St-Urbain.

Si l'on calcule toutes ces dépenses que, si la population le veut, la ville fera dans une période d'environ 10 ans, l'on arrive à un total qui dépasse la somme de \$150,000,000. Ce chiffre peut paraître élevé, dit-il, mais s'agit-il tout ce qu'il représente d'investissement pour la ville de Montréal, son renom dans le Canada et à l'étranger et son attrait pour les touristes.

Si nous avions tous ces avantages dont nous parlons à l'heure actuelle, je ne doute pas que nous en serions contents, et que nous serions prêts à assumer les plus lourdes charges que cela pourrait comporter.

M. Biggar a ajouté immédiatement après ces paroles toutefois, qu'il était facile à reconnaître que le coût de la vie à Montréal est bas à comparer avec d'autres villes et que ce n'était pas l'intention de la ville d'élever les taxes générales. Il a fait observer qu'à Toronto ils ont une taxe spéciale sur le revenu au municipal, et il a semblé laisser entendre que c'est celle-là qui serait appliquée à Montréal si les grands travaux qu'on a en vue étaient entrepris.

Nous ne voulons pas élever les taxes, dit-il, et obliger les familles qui se logent aujourd'hui dans des loyers sains à un prix convenable à aller demeurer dans les "slumps". La plus grande partie des taxes imposées vont au fédéral et au provincial, et tout compte fait, ce sont les riches qui en proportion des revenus de la classe moyenne et pauvre, paient le moins à l'administration de la ville.

M. Biggar a terminé en disant que si la ville veut continuer à progresser, il lui faut envisager qu'elle a de grandes dépenses à faire, parce qu'autrement elle restera dans le statu quo et au lieu d'avancer, elle reculera.

Il a ajouté que si tous les clubs et tout le monde prenait autant d'intérêt à la chose publique que le club Kiwanis local le faisait, l'administration de la ville serait de beaucoup facilitée et simplifiée.

M. J. Owen Callary présidait.

POUR AVOIR
TROUBLE LA PAIX
Trois Indiens de la réserve de Caughnawaga ont comparu, hier après-midi, devant le juge Couillard de Québec siégeant à Montréal, sous l'accusation d'avoir trouble la paix sur la grande route, tout près du village de Caughnawaga, menaçant de faire un mauvais parti aux automobilistes et aux passants. Les trois prévenus, qui ont donné les noms de Morach et Williams, ont plaidé coupable et le magistrat les a condamnés à cinq piastres d'amende et aux frais de la Cour, avec promesse solennelle de ne plus recommencer.

ON PROCEDE A L'ETUDE DE 103 EXPROPRIATIONS

La commission échevinale veut connaître celles qui ont été ruineuses

Mode de paiement

La commission des expropriations a entrepris l'étude de 103 expropriations qui ont été faites depuis sept ans. Dans 46 cas d'expropriations les rôles ont été faits et dans 57 cas les rôles n'ont pas été faits. Le total de ces expropriations se chiffre entre 7 à 9 millions de dollars.

L'échevin Savignac, qui a fourni ces renseignements, a ajouté que la commission ne néglige rien afin de terminer son travail ardu car il faut que tout soit terminé avant le premier novembre prochain, c'est-à-dire avant la session de la législature provinciale.

Il est presque entendu que la commission recommandera la nomination d'une commission d'experts qui décideront l'opportunité de faire telle ou telle autre expropriation jugée à propos. Quant au mode de paiement, le suivant semble rencontrer l'assentiment du grand nombre, bien que la chose ne soit pas encore définitivement définie: on imposerait au propriétaire bénéficiaire, de 10 à 25 pour cent de la valeur municipale du terrain seulement. Quant à la balance, elle serait payée "à large" ou, si on aime mieux, par toute la ville.

Au cours de la réunion qui eut lieu hier on devait prendre en considération le rapport de MM. H. Ferns, président des estimateurs, et J.-B.-A. Méneveau, contrôleur de la cité, sur les expropriations qui ont été ruineuses pour certains propriétaires, mais le rapport n'avait pas encore été présenté.

La commission tiendra une autre réunion la semaine prochaine. Le comité des douze citoyens qui a été formé sur l'invitation de la commission, par MM. Duquette et Molson, poursuit assidûment son étude de cette question et soumettra à la commission un rapport.

PROGRAMME BIEN CHARGE A LA COUR DU BANC DU ROI

Il y a déjà 4 meurtres d'enregistrés et plus de cent accusations

M. le juge C. A. Wilson

Le terme de septembre de la Cour du Banc du Roi qui doit s'ouvrir le 10 du mois prochain, est joliment chargé, selon le dire de M. E. A. B. Ladouceur, c.r., greffier de la Cour, qui a charge officielle de préparer le rôle. Plus de 48 chefs d'accusations ne forment que la moitié du total devant être placé devant le grand jury pour considération sont prêts. Quoique l'ouverture ne soit que dans un mois environ, il y a déjà quatre accusations de meurtre dont une est considérée comme homicide. Citons le cas d'Allan Forbes en connexion avec le meurtre du jeune Philippe Lafontaine dont le corps dépecé fut trouvé sur les bords du fleuve, dans l'est; celui de Paul Bélie, trouvé criminellement responsable de la mort du constable Dollard Pelletier; celui de Marie Lipari, prétendue auteur de la mort de Wilbrod Monette, mort à la suite de blessures d'une balle dans une querelle dans la rue, et enfin celui de Mme S. F. Phillips détenue sous accusation d'avoir causé la mort de Mme Duncan sur laquelle elle aurait pratiqué une opération illégale. M. Jules Godin, greffier de la Cour, est de retour de ses vacances et prête main forte à M. Ladouceur pour débarrasser son bureau des papiers qui y sont empilés.

Le juge président la Cour du Banc du Roi, l'honorable juge Charles A. Wilson, est présentement à Vichy, France, et n'est attendu à Montréal qu'au commencement du mois prochain.

LA RECOLTE DE POMMES EN N.-E. S'ANNONCE BIEN

Elle doit se chiffrer à plus de 1,750,000 barils et de qualité supérieure

Vallée d'Annapolis

Kentville, N.-E. 14. — La récolte de pommes dans la vallée d'Annapolis pour l'année 1930-31 doit se chiffrer à environ 1,750,000 barils, d'après un rapport d'inspection transmis par M. Arthur T. Smith, l'agent général du fret et des passagers de la Dominion Atlantic Railway. Quoique la récolte de cette année soit moindre que celle de l'année dernière elle est néanmoins au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. La récolte est d'une qualité supérieure, continue M. Smith, quant à la grosseur et à la couleur des pommes. Se rappelant l'embargo placé par l'Angleterre sur les pommes américaines, les exportateurs de la Nouvelle-Ecosse entretiennent d'un bon œil le marché anglais où leur principal compétiteur est disparu, d'autant plus que la récolte de cette année est plus hâtive et le fruit supérieur. On s'attend que les expéditions vers Halifax d'ici au 15 novembre seront assez importantes.

A L'HOPITAL DU SACRE - COEUR

La visite de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville aura lieu, dimanche prochain, à 10 heures 30 de l'avant-midi, par les membres de la British Medical Association. Un déjeuner sera servi à cette institution, à 11 heures 30, à laquelle assistera son Honneur le Maire de Montréal.

LES POSSIBILITES COMMERCIALES DU CANADA AU MEXIQUE

M. Wilde, commissaire canadien, est au pays pour intéresser les industriels

NOS PRODUITS

M. C. Noel Wilde, commissaire canadien du commerce à Mexico et des cinq républiques de l'Amérique Centrale, a déclaré que les exportations du Canada au Mexique ont augmenté dans une proportion de six fois en sept ans mais le commerce pourrait prendre une expansion de beaucoup plus grande.

M. Wilde est ici dans le but d'intéresser les industriels car les possibilités sont très grandes non seulement avec le Mexique mais encore avec les républiques du Guatemala, de Salvador, du Honduras, du Nicaragua, et de Costa Rica qui ne sont ni manufacturières ni industrielles. Les manufactures canadiennes ont là une chance exceptionnelle de trouver des débouchés pour leurs produits.

M. Wilde sera au pays quatorze jours, qu'il emploiera à visiter afin de se mettre en relations avec les industriels et leur fournir tous les renseignements utiles afin qu'ils profitent tous des avantages que leur offrent ces pays. Bien que les États-Unis aient pris les devants dans ces pays et bénéficient des avantages qu'ils offrent, le Canada peut aussi y faire son chemin avec succès car le sentiment canadien est très fort là-bas tant à cause du capital canadien qu'à y est implanté que par les compagnies d'assurance qui y font des affaires d'or.

Les principales exportations du Canada au Mexique sont le blé, les produits chimiques, machineries, marchandises pour électricité, produits de caoutchouc, automobiles, pulpe et papier, aliments divers, poissons, produits textiles, farine et cuirs. Les automobiles du Canada sont préférées à cause de leur solidité, de leur supériorité pour circuler dans les mauvais chemins. Cependant les routes sont chaque année améliorées ce qui veut dire que le nombre des touristes augmente chaque année.

M. Wilde, malgré la dépression passagère qui affecte quelque peu le Mexique, a grande confiance en l'avenir de ce pays et il ne craint pas de dire que les exportations canadiennes augmentent de façon merveilleuse. La dépression qui a affecté les républiques du centre, et surtout du Mexique, a grande confiance en l'avenir de ce pays et il ne craint pas de dire que les exportations canadiennes augmentent de façon merveilleuse.

PIQUE-NIQUE DES COMMIS-EPICIERS DE MONTREAL

Il aura lieu, beau temps ou mauvais temps, le dimanche, 24 août, au Pont David

Amusements variés

Le pique-nique des commis-épiceries de Montréal aura lieu, cette année, le dimanche, 24 août, au Pont-David, que l'on désignait autrefois sous le nom de Bois-des-Filons.

On sait par les compte rendus des journaux, que le pique-nique des commis-épiceries est supérieur à tous ceux qui ont lieu ici et là, au cours de la belle saison.

Les amusements nombreux et variés se succèdent sans interruption, du commencement à la fin de la journée. Il y aura distribution de prix riches et nombreux.

Dans un restaurant érigé sur le terrain pour la circonstance, on servira des repas à des prix modérés. Il sera donc facile aux visiteurs de se procurer des rafraîchissements, des cigares et des cigarettes.

Voici les différents comités du pique-nique: Comité général, président, M. Emile Naud; secrétaire, M. Arthur Massé; trésorier, M. Magloire Lachance. Comité de l'ordre, M. Donat Ethier, président. Comité de transport, M. A. Chevalier, président. Comité des Jeux, M. Jean-Louis Viens, président. Comité des rafraîchissements, M. Magloire Lachance, président. Comité de publicité, M. Arthur Massé, président. Comité de la danse, MM. René Viens et M. Brabant, présidents-conjoints.

La distribution des prix se fera après chaque course sur le terrain même.

Pour se rendre au Pont-David, on prend l'autobus via Rawdon, à toutes les heures chez Dupuis Frères ou à la gare du Mile-End.

Le parc, un bois superbe, est situé sur les bords de la rivière des Prairies. C'est un endroit idéal. Une journée passée dans un pareil Eden, fait oublier toutes les fatigues, tous les soucis de la vie.

Les derniers détails de la fête champêtre des commis-épiceries de Montréal, seront donnés au cours de la semaine prochaine.

La direction de l'Union des Commis-Tipiciers de Montréal admet sur le terrain tous les commis-épiceries de la ville ainsi que tous leurs amis, qui sont cordialement invités.

Le pique-nique aura lieu beau temps ou mauvais temps.

LE RAPPORT LANCASTER AU COMITE EXECUTIF

Le maire Houde a prié les membres du comité exécutif d'assister à une réunion qui aura lieu, cet avant-midi, au cours de laquelle, l'ingénieur Lancaster soumettra son rapport sur le projet du Canadian National.

Comme c'était attendu, c'est le 15 août que M. Lancaster devait présenter ce rapport qui est si impatientement attendu par la population et plus particulièrement par celle de la partie sud-ouest de la métropole.

Le rapport et ses conclusions sont tenus sous le secret le plus absolu. Ce qui est certain, c'est que les citoyens connaîtront ces jours-ci l'opinion de cet ingénieur étranger sur le vaste projet du Canadian National pour la réalisation duquel le gouvernement King avait autorisé une dépense de \$50,000,000.

LES DATES DE LA RENTREE DES CLASSES

L'ouverture officielle du nouvel immeuble de l'Externat Classique de St-Sulpice

Nous ne sommes qu'au 14 août, mais cependant des milliers d'élèves dans la province de Québec se préparent pour la rentrée des classes, dans les écoles, les collèges et les convents. Sans doute, les vacances ne sont pas encore tout à fait terminées, mais les préparatifs du départ prochain gâtent la joie des derniers jours au foyer. Ce jour de la rentrée si peu désiré par la gent écolière se traduit dans le cerveau de l'étudiant en une formule bien simple: la réclusion, en une formule plus longue: la réclusion. On lui a réclusion pour une année, durant avec la seule perspective d'un bal au temps des fêtes du jour de l'An. La réclusion: heures réglementaires, port du costume de rigueur, heures d'étude, etc. Toutes ces idées peinent le cerveau des élèves avant la rentrée des classes. Ils ne pensent pas aux bienfaits de l'instruction que tant d'autres désiraient posséder, de l'instruction qui les formera pour les combats de la vie. Les étudiants ne manqueront pas de leur donner les conseils appropriés, au début des classes.

Le début de septembre verra le départ des milliers d'élèves pour nos collèges, convents et écoles. Voici quelques-unes des dates de la rentrée des élèves dans nos maisons d'enseignement. Un fait à noter, cette année, est l'ouverture de l'Externat Classique de Saint-Sulpice, son nouvel immeuble, Boulevard Crémazie, angle St-Hubert. Cet externat qui s'appellait le Collège Grasset dans l'ancien immeuble de la rue Boucher, a pris définitivement le nom d'Externat Classique de Saint-Sulpice. Cette année, il y aura les classes suivantes: éléments, syntaxe, méthode et vérification. La rentrée est fixée au 4 septembre.

</